



HAL
open science

Associations, sociabilité et autochtonie. Deux exemples varois

Annie-Hélène Dufour, Raymonde Malifaud

► **To cite this version:**

Annie-Hélène Dufour, Raymonde Malifaud. Associations, sociabilité et autochtonie. Deux exemples varois. 1981. hal-01958838

HAL Id: hal-01958838

<https://hal.science/hal-01958838>

Preprint submitted on 18 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

ASSOCIATIONS, SOCIABILITE ET AUTOCHTONIE

DEUX EXEMPLES VAROIS

Annie-Hélène DUFOUR

Raymonde MALIFAUD

Juin 1981

"Par sa famille, par son bourg,
par ses relations de voisinage,
par son métier, l'individu fait
partie de groupes sociaux qui cons-
tituent autant d'associations. ASSO-
ciations qui ont leurs usages et
leurs rites que ne connaît pas
"le droit légal" et qui soumet-
tent l'individu à une certaine
conformité" (1)

Fernand Benoit

(1) F. BENOIT, *La Provence et le Comtat venaisin*, Aubanel, 3e éd.,
1975.

Cette phrase, de F. Benoit, est au centre du type de recherche que nous entendons mener. Il ne faut pas se borner à l'étude des associations (dans leur définition stricto-sensu (1)), car, aussi nombreuses qu'elles soient actuellement, elles sont loin de rendre compte de la formation de ces "groupes sociaux" dont parle F. Benoit. Nous pensons par exemple aux groupements qui ne se sont pas structurés en association, ou aux regroupements qui, à l'intérieur de l'association, échappent complètement à sa maîtrise (nous verrons lesquels et pourquoi). La forte poussée du phénomène associatif que nous connaissons aujourd'hui ne vient souvent qu'entériner des attitudes associatives traditionnelles présentes dans la sociabilité villageoise. C'est donc dans l'optique plus large du rapport entre les phénomènes associatifs et la sociabilité que nous entendons mener cette réflexion, et il y sera tout autant question de la sociabilité interne que de la sociabilité externe aux associations.

à reprendre

Aujourd'hui, dans le département du Var, la société villageoise n'apparaît plus comme homogène⁽²⁾. Les transformations de l'agriculture, sa spécialisation, ont amené une grande diversité des catégories socio-professionnelles, pour lesquelles le lieu de résidence ne coïncide plus avec le lieu de travail. Dans le même temps, la société villageoise est confrontée à de nouvelles populations venues de l'extérieur : résidents secondaires, néo-résidents, vacanciers, visiteurs dominicains... De cette mobilité, de cette confrontation de populations naissent des conflits d'intérêts entre les di-

(1) Voir J.-W. Lapierre, *Encyclopedia Universalis*, Art. Pouvoir : "L'association est un groupe social organisé selon des règles qui dépendent de la volonté de ses membres".

(2) Mais le fut-elle un jour ?

verses fractions de la population locale et les différentes catégories d'étrangers, conflits qui s'expriment tout particulièrement dans la compétition pour les pouvoirs locaux. La présence de modèles urbains (ruraux travaillant en ville, nouveaux résidents venus de la ville) a imprégné les modes sociabilitaires traditionnels et les a transformés; ce qui nous intéresse dans la mesure où l'association semble être un lieu privilégié d'élaboration et de mise en pratique de stratégies en fonction de ces nouvelles données. Tous les cas de figure sont, dans notre région, représentés : maîtrise autochtone des différentes associations et institutions municipales ou, à l'inverse, contrôle par des "néo-résidents" des principaux pouvoirs ; "partage" des pouvoirs entre "indigènes" et "étrangers" ; convergence des intérêts de certaines fractions de la population locale et diverses catégories d'étrangers qui collaborent au sein d'instances-clés de la vie municipale. Le terrain de la vie associative et municipale est donc un bon révélateur des processus d'intégration ou de rejet des "étrangers", mais aussi des velléités "hégémoniques" de ces derniers, ou d'une partie d'entre eux.

Mais qu'est-ce, pour l'habitant d'une commune varoise, qu'un "étranger" ? Il différencie nettement l'étranger à la commune, l'étranger à la région, l'étranger au pays... Pourtant, ces catégories ne sont pas fixes mais varient selon les lieux, la nature et la diversité des flux migratoires, le statut des acteurs sociaux... Une telle approche minutieuse permet en fin de compte d'apprécier les mécanismes de production de l'identité locale qui ne peut être perçue et conçue que différemment, c'est à dire dans une relation d'extériorité.

Associations, autochtonie, sociabilité... Cette recherche ne peut que s'insérer dans une étude micro-régionale de type monographique et comparatif ayant pour unité de base la communauté villageoise. Sans pour

autant négliger les sources bibliographiques ou archivistiques, nous avons préféré privilégier la technique de l'enquête directe auprès des différents acteurs sociaux, car c'est une vue de l'intérieur que nous avons voulu présenter ici.

Quelles associations dans tel ou tel village, quels enjeux pour quelles associations ? Nous avons choisi deux villages ("témoins", pourrions-nous dire), Collobrières et Cotignac, qui, tout en ayant connu globalement un destin semblable, ont apporté à ces questions des réponses différentes. Or, elles ne peuvent être étudiées, nous allons le voir, abstraction faite de la géographie, de l'histoire et de la vie socio-économique de ces communes.

PRESENTATION DES TERRAINS

COLLOBRIERES

La commune de Collobrières est située dans le massif des Maures qui s'étend dans le département du Var, de l'embouchure du Gapeau à celle de l'Argens, sur une longueur de 60 km.

C'est une commune très vaste qui occupe plus de 11 500 ha d'un territoire essentiellement composé d'un réseau de collines boisées séparées par des vallées profondes et encaissées, creusées dans la roche par d'innombrables petits ruisseaux et trois rivières plus importantes dont le Réal-Collobrier qui, en aval, ceinture le centre villageois.

Seuls, ces fonds de vallées et l'embouchure des petits vallons, zone de dépôt d'alluvions, sont propices aux cultures. La plupart des flancs de colline, en effet, lessivés par les pluies, ne portent qu'une mince pellicule de terre infertile, lorsqu'ils ne sont pas entièrement recouverts de forêts. C'est donc sur un espace extrêmement restreint (300 ha) que s'étend l'essentiel des cultures sous forme de plantations de vignobles dans les vallées et sur quelques flancs de côteaux aménagés.

Rarement reliées entre elles par des vallons transversaux, les chaînes de collines créent un relief de divisions parallèles qui rend ardue la pénétration dans le massif forestier ainsi que la circulation entre les différentes zones du territoire communal.

Elles constituent également une série de barrières naturelles qui font obstacle à l'accès vers les grands axes de communication conduisant aux communes situées au Nord.

Bien que quelques routes départementales et vici-

nales sillonnent la commune, leur tracé sinueux et leur étroitesse les rendent assez peu praticables. Seule la départementale de Collobrières à Pierrefeu qui permet des liaisons commodes avec Toulon et Hyères est régulièrement fréquentée. Les routes qui conduisent à Grimaud (Est), Gonfaron (Nord) et Bormes (Sud, Sud-Est) ne représentent guère pour la population locale que des circuits *touristiques*, trop ardu pour qu'elle les utilise fréquemment.

Les relations avec l'extérieur sont, de ce fait, assez laborieuses.

Les liaisons intérieures de la commune sont, quant à elles, tout aussi précaires et bien qu'un réseau de chemins communaux relie entre eux les différents vallons, son importance et son état ne répondent pas, pour les usagers, au volume des trajets réellement possibles ; il s'agit, pour un grand nombre de ces chemins, de sentiers et trajets forestiers interdits à la circulation.

La commune, mais à l'intérieur même de la commune le village et les hameaux des écart, apparaissent de ce fait comme des espaces relativement clos sur eux-mêmes.

Collobrières n'est donc pas un endroit où l'on passe, mais un endroit où *il faut se rendre*. Cette relative clôture n'a pas été, pensons-nous, sans effet sur le destin de cette commune qui, au regard de ses voisines varoises, affiche, comme nous le verrons au fil des lignes, quelques singularités.

L'une d'elle, lisible dans le paysage pour qui est familier des pays varois proches du littoral, se manifeste au premier regard par une absence : absence des signes qui révèlent ailleurs l'existence d'une population nouvellement implantée ou de passage dans le pays. IL y a en effet très peu de résidences secondaires et de nouveaux résidents à Collobrières.

En saison estivale la population ne s'accroît pas

X
à voir

notablement. Le syndicat d'initiative reçoit 180 à 200 demandes de logement par an qui sont loin d'être toutes satisfaites. Ce sont surtout des touristes étrangers à la France qui s'arrêtent à Collobrières, sans y séjourner longtemps. Il s'agit assez souvent de groupes organisés de voyageurs, circulant dans le département par cars et pour qui Collobrières n'est qu'une étape.

Des échanges entre communes d'Europe amènent également au village quelques jeunes étrangers qui y séjournent en colonies de vacances.

Ce type de tourisme n'a pas entraîné de changement structurel au village : aucun aménagement d'accueil ne s'est créé à l'exception d'un camping municipal de capacité modeste. Il existe par ailleurs deux hôtels dont l'un est le bar-restaurant du village et trois restaurants qui restent ouverts toute l'année pour accueillir des voyageurs de commerce ou des travailleurs de passage.

La présence des touristes au village créant une rupture dans le rythme annuel est plutôt ressentie comme agréable et divertissante. Elle est sans réelle conséquence dans la vie même des villageois, si ce n'est par le léger apport financier que peuvent en retirer les commerçants, et quelques habitants qui louent leurs maisons.

En revanche, c'est à l'automne que les collobriérois se ressentent davantage de la présence des "étrangers". Dès septembre la chasse, puis en novembre la foire annuelle, attirent dans la commune des gens du canton et de la région.

Mais surtout, Collobrières est un but rituel de promenade pour les habitants des villes de la proche région en automne. Les fêtes de la Toussaint, les samedis et dimanches, mais aussi les jours de semaine voient l'affluence de nombreux promeneurs attirés par la beauté des espaces boisés en cette saison. C'est également "l'époque des châtaignes" et nombre d'entre eux en profi-

tent pour faire des cueillettes sauvages.

Tolérées de longue date par les Collobriérois, ces pratiques tendent aujourd'hui à les irriter dans la mesure où elles ne sont plus seulement un passe-temps familial, mais souvent des expéditions à but commercial organisées par des revendeurs venus de fort loin.

Etabli dans la vallée du Réal-Collobrier, au sein de la plus grande zone cultivée de la commune, le village s'adosse à d'importantes collines boisées qui le touchent de si près que ses habitants ont parfois l'impression que *"la forêt mange le village"*.

Et c'est, en effet, une des caractéristiques de l'espace collobriérois que cette impression de démesure donnée par la disproportion entre les espaces aménagés par l'homme et le vaste espace sauvage qui, partout, les entoure, les pénètre ou les cache. Disproportion moins sensible à une époque non lointaine où l'espace boisé était largement exploité.

Limités dans leurs possibilités agricoles par la topographie tourmentée de leur territoire, les Collobriérois ont longtemps eu recours, pour vivre, aux apports de leur immense domaine forestier. La chasse, les cueillettes, les coupes de bois, les produits des châtaigneraies ont toujours représenté bien davantage qu'une ressource d'appoint dans l'ensemble de leurs activités. Ces ressources faisaient de fait partie intégrante d'une économie basée sur une petite polyculture à laquelle elles s'associaient dans une étroite complémentarité.

Mais, au XIXe siècle, l'exploitation artisanale du liège a changé les modes d'utilisation du territoire : la forêt est alors devenue la principale source de revenus tandis qu'une partie des cultures - les terrasses - dont l'exploitation était moins rentable que celle des suverraies a été abandonnée. Cette nouvelle orientation économique changeait beaucoup de choses aux manières de vivre des villageois.

Comme l'ensemble des villages des Maures à la même époque, Collobrières dès 1836 a vu apparaître les premières bouchonneries et connu leur prospérité à partir de 1850. Ces ateliers, implantés dans le village, employaient un personnel nombreux (1) auquel s'ajoutait, parallèlement, un grand nombre de travailleurs forestiers.

De là un apport particulièrement dense de familles venues de la proche région, qui se sont fixées au village. Suivi, vers 1911, d'une très forte immigration étrangère (italienne en particulier) dont une grande partie a fait souche à Collobrières (2).

Ceci, conjugué avec l'arrivée au village d'une fraction des propriétaires de fabriques, population aisée, au mode de vie différent de celui qu'avaient connu les Collobriérois jusqu'alors, a profondément marqué l'histoire, la vie sociale et l'espace villageois.

Un nouveau village s'est édifié, correspondant aux goûts et aux besoins d'une population "étrangère" venue des villes : Marseille, Toulon, Brignoles...

Non seulement le village s'agrandit et s'équipe (3) mais, en quelque sorte, il se magnifie : de larges boulevards bordés de maisons aux façades ornementales apparaissent, des places ombragées de platanes s'ouvrent aux quatre coins du village. Enfin, l'édification d'une nouvelle mairie et d'une nouvelle église achève de consacrer l'importance de ce nouveau centre villageois et de la population qu'il abrite.

Car, en même temps qu'elle faisait ressortir l'exis-

(1) On dénombre encore, en 1914, six fabriques de bouchons privées et une fabrique d'agglomérés de liège employant environ la moitié de la population.

(2) Près de la moitié des actuels Collobriérois en est issue.

(3) La première fontaine apparaît au village au 1891. En 1900, les maisons sont pourvues d'eau courante et en 1906 d'électricité. Durant cette période, toutes les écoles ont été refaites. Chacun de ces événements est célébré par de grandes fêtes collectives au village.

tence d'un "vieux" et d'un "nouveau" village, cette évolution affectait fatalement l'un, le vieux, à une certaine catégorie de population ; les ouvriers des bouchonneries, les forestiers, les petits agriculteurs, et l'autre, le nouveau, à une nouvelle classe : celle des propriétaires de fabriques et d'une partie des suverais. Parmi eux, certains étaient des agriculteurs collobriérois reconvertis dans l'exploitation du liège et des commerçants favorablement touchés par l'accroissement de richesses consécutif au brusque accroissement de population. Collobriérois d'un genre (nouveau) qui suivirent les usages d'une bourgeoisie récemment implantée dans le village.

Comme l'ensemble de la vie collective, la sociabilité prend un tour (nouveau). Les traits d'une sociabilité urbaine se mêlent, sans pourtant les effacer, à ceux d'une sociabilité commandée et rythmée par la vie agricole.

Mais, comme pour l'habitat villageois, c'est plutôt par une amplification de ses manifestations que par un changement radical de forme que cette sociabilité évolue. Les lieux où elle s'exprime se multiplient : outre le nombre important de places (1), espaces de conjonction privilégiés des villages, plusieurs cafés dont un café-théâtre font leur apparition, une salle de cinéma ouvre ses portes.

Parallèlement, le rythme festif s'accélère, les bals deviennent hebdomadaires dans le courant de l'année, quotidiens au moment de la récolte des châtaignes.

La fête votive (début septembre), les pèlerinages annuels à Pignans (2 juillet), à St Guillaume (juin et septembre), les fêtes de Carnaval (de janvier au jour des Cendres), la Saint Eloi (25 juin), la fête nationale

(1) Collobrières en compte 8.

(14 juillet), les deux foires annuelles (mai et novembre), qui constituaient les grandes dates du calendrier festif des Collobriérois, demeurent, mais gagnent en magnificence et pour beaucoup d'entre elles en durée.

Les fêtes familiales elles-mêmes (mariages, baptêmes, communions...) deviennent prétexte à de grandes festivités villageoises.

Cette multiplication des espaces et des moments sociabilitaires s'accompagne, (on s'en doute), d'une certaine ségrégation sociale et politique. Comme beaucoup de villages provençaux à cette époque, Collobrières possède deux cercles de tendances politiques opposées : l'Union Républicaine (blanc) et l'Avenir social (rouge) qui ont leur clientèle attirée. Mais une discrimination plus fine s'instaure alors par le biais de la fréquentation des cafés devenus plus nombreux. Certains d'entre eux, notamment, sont exclusivement voués aux ouvriers étrangers et aux jeux d'argent.

^{Dans le même temps existent}
~~Il existe~~ parallèlement d'autres formes de sociabilité comme les veillées de musiciens et de joueurs de cartes des ouvriers agricoles saisonniers italiens qui se déroulent dans les écarts, et les veillées familiales au village des agriculteurs collobriérois.

Ce que souvent manifestent la splendeur et la fréquence des fêtes et des bals, ces occasions de conjonction des divers groupes sociaux, c'est de la part de chacune des instances qui les intègrent et les représentent le désir de rivaliser. Depuis les cercles qui donnent leurs bals, leurs concerts, aux cafés qui offrent leurs lotos, leurs prix, leurs récompenses pour les jeux, aux familles qui fêtent en grande pompe leurs mariés, ce souci est partout présent.

Restée jusque-là profondément rurale, on pourrait dire qu'à cette époque Collobrières s'apparente à une petite ville, par la diversité sociologique de ses habitants (ouvriers, artisans, commerçants, petits exploi-

tants agricoles, bourgeois, notables), par les systèmes de relations qui se développent entre ces groupes sociaux, par les nouveaux rythmes quotidiens qu'impose le travail aux fabriques à une partie importante de la population. Celle-ci est essentiellement composée de femmes qui, jusque là, étaient seulement engagées dans l'exploitation agricole familiale et la vie domestique.

Cette rupture dans les habitudes de vie du village a fortement marqué la mémoire collective qui désigne aujourd'hui cette période par des termes qui donnent la mesure de l'événement - c'est "l'ère du liège", "l'avènement des bouchonneries" - la retenant comme repère dans l'écoulement du temps du village, point d'ancrage créant un *avant* et un *après* à partir desquels la communauté articule une partie de son histoire.

L'avant c'est le temps des splendeurs.

L'après correspond au déclin du commerce du liège en partie suscité par la concurrence étrangère (1) et à la fermeture progressive des bouchonneries - il en reste trois en 1939, aucune après la dernière guerre - entraînant avec elle le départ de toute une population qu'elles faisaient vivre, et en particulier celui des propriétaires de fabriques (2).

Cette population n'a pas été remplacée.

Beaucoup d'agriculteurs qui, grâce à l'existence des suveraias, n'avaient pas été contraints de se reconvertir à la viticulture au moment où, dans l'ensemble du Var, cette reconversion s'opérait, n'ont pas repris

(1) Cette concurrence se double de l'apparition de nouvelles voies de communication (dont la voie ferrée qui contourne les Maures) qui mettent à l'écart les communes de l'intérieur des terres au profit de celles du littoral.

(2) La population passe de 2 487 habitants en 1876, à 1 534 en 1934, date à laquelle existent encore 3 bouchonneries et une fabrique d'agglomérés, 1 169 en 1962, 1 176 en 1968 et 1 135 en 1975.

l'exploitation de leurs terres quand celle du liège n'a plus été rentable.

La commune n'offrait pas, par ailleurs, de grandes possibilités économiques, une fois abandonnées : les ressources d'une forêt qui couvre la quasi-totalité de son territoire.

Témoins de ce déclin, une grande partie des maisons du village reste aujourd'hui encore inoccupée. Ce sont surtout celles des anciens propriétaires des bouchonneries dont les héritiers actuels, qui ne reviennent jamais au village ne se soucient pas de tirer un quelconque profit.

Au vrai, les acquéreurs susceptibles de s'y intéresser sont actuellement fort peu nombreux. La population locale se satisfait des logements qu'elle possède : beaucoup de Collobriérois avaient, en plus de leur maison au village, une maison ou un bastidon dans les écarts, qui a pu, le cas échéant, répondre aux besoins des familles grandissantes.

Les quelques retraités qui, attirés par "l'arrière-pays varois", sont venus s'y établir aux environs des années cinquante, constituent l'essentiel des nouveaux résidents de Collobrières. S'ils ont quelquefois acheté une modeste maison dans le village, ils se sont le plus souvent établis dans le seul lotissement de la commune, situé sur la rive droite du Collobrier, c'est à dire hors des limites traditionnelles du village.

L'existence de ce lotissement ainsi que celle d'un groupe de HLM également situé à la périphérie du village correspondent au regain récent de Collobrières, principalement lié aux nouvelles possibilités de travail qu'offre la commune et ses environs proches.

La création en 1957, de l'hôpital de Pierrefeu, distant de 15 km, puis en 1976 d'un Institut Médico-Educatif dans la commune même a, en effet, permis à de nombreux jeunes Collobriérois de rester au vil-

lage (1) en même temps qu'elle y amenait une population jeune venue de l'extérieur (la proche région). Celle-ci ne s'y est généralement pas établie, mais entretient avec le village de nombreuses relations : fréquentation des cafés, des fêtes, achats, promenades, participation aux événements familiaux par le biais des amitiés créées au travail, etc...

Un élément nouveau est également venu, dans les années soixante, grossir la population de Collobrières : ce sont les familles de harkis arrivées d'Algérie après la décolonisation. Logés dans un hameau très proche du centre, ils peuvent y venir très facilement à pied, les femmes pour y faire leurs achats quotidiens, pour accompagner leurs enfants à l'école, et périodiquement pour y travailler à l'usine de marrons glacés et faire les vendanges; Les hommes et les jeunes gens pour un délassement quotidien aux cafés sur le chemin de leur travail. Généralement employés aux chantiers de forestage, ils constituent une population fixe dont une partie a pu s'établir au village en y devenant propriétaires d'une maison ou en habitant en HLM.

La moitié de la population active vit néanmoins de l'agriculture, cultivant des exploitations de petite taille, composées de parcelles de dimensions réduites (0,7 ha en moyenne) et extrêmement dispersées sur l'ensemble du territoire (2).

(1) Le terrain sur lequel l'IME a été créé a été cédé par la commune aux organismes qui l'ont fondé (URSSAF, sécurité sociale) moyennant une convention passée avec eux et qui donnait priorité sur l'embauche aux Collobriérois. Ainsi, 90 % des demandeurs d'emploi de Collobrières ont été engagés.

(2) Plus des trois quarts des exploitations ont moins de 10 hectares. Les grandes propriétés sont rares (2 de 50 à 100 ha ; 2 de plus de 100 ha), exceptionnelles ^{sont ces 40} d'un seul tenant. Lorsque c'est le cas, il s'agit surtout de domaines essentiellement forestiers.

L'essentiel de cette agriculture est consacré à la viticulture et à l'exploitation des châtaigneraies auxquelles s'ajoutent quelques jardins potagers destinés à la consommation familiale, et quelques vergers exploités par des commerçants locaux qui écoulent sur place leurs produits.

COTIGNAC

Cotignac⁽¹⁾ est une commune du moyen Var qui s'étend sur 4 425 ha. Son territoire se divise en deux parties : une partie de basse altitude, important bassin qui va s'élargissant vers le Sud et où s'est établi l'essentiel des cultures et une partie haute qui, à l'exception de quelques vallons cultivés est une zone de landes, de garrigues et de bois. Dominant cet ensemble, le massif du Bessillon (813 m) apparaît comme une importante colline boisée au Nord-Ouest du territoire communal.

Rassemblé à l'extrême Nord du bassin, le village s'adosse à une imposante falaise (80 m) - le Rocher - qui marque la frontière entre la partie haute et la partie basse de la commune. A l'Est, le village se prolonge dans un semis de maisons individuelles de construction récente, incluses dans une zone de jardins. Au sommet du Rocher et l'encadrant, deux tours médiévales donnent au village l'allure qui a été retenue comme *image de marque* de la commune. La rivière de la Cassole qui traverse la commune a été détournée dans sa partie supérieure et tombe, à l'Ouest du Rocher, au Derroc, en une magnifique cascade dans une sorte de large piscine naturelle. Une vaste forêt dans laquelle quelques fermes et hameaux isolés déterminent des clairières, couvre les vallons et les collines situées au Nord de la plaine.

Les principales voies d'accès au village sillonnent sa partie Sud, plaine légèrement ondulée et entièrement mise en cultures. Par là, Cotignac communique avec Brignoles (24 km), Toulon (70 km) et les villes de la côte. Une route nationale le relie à Barjols (15 km) à

(1) Pour une étude approfondie de Cotignac, voir Schippers, Th.-K., *Les quatre saisons, Essai d'ethnoclimatologie*, mémoire de maîtrise Université de Provence, 1978. Nous nous en inspirons partiellement ici.

l'Ouest et Draguignan, la sous-préfecture (35 km) à l'Est.

Les relations de la commune avec les centres importants de la région sont, dans l'ensemble assez aisées.

Bien que n'occupant qu'un tiers environ de sa population, l'agriculture est, à Cotignac, une activité importante (1).

Il s'agit d'une économie de petites exploitations à spécialisation viticole, dans laquelle sont engagés, dans la majorité des cas des hommes ayant dépassé la cinquantaine. Sur l'ensemble des agriculteurs, dix-huit seulement le sont à temps complet, les autres connaissant la nécessité d'avoir un travail extérieur complémentaire car l'exiguïté de leurs terres ne leur permet pas d'en vivre ou sont des agriculteurs retraités.

L'oléiculture qui était jadis la culture principale a été peu à peu abandonnée après les grands gels qu'a connus la Provence en 1928 et 1956. La viticulture, qui avait déjà pris un certain essor avant la seconde guerre mondiale a, dès lors, conquis la majeure partie des terres cultivées (2). D'autres raisons liées à la conjoncture économique internationale - mécanisation de l'agriculture, influence de la concurrence étrangère, ouverture des circuits commerciaux - ont influé sur le choix des agriculteurs quand il s'est agi de procéder au recépage ou à l'arrachage des pieds d'olivier après le dernier gel. Cotignac a suivi, dans ses choix, l'évolution de la plupart des communes rurales de la région.

Cette transformation de l'espace agricole s'est

(1) Les zones cultivées couvrent 1 470 ha, les bois 2 262 ha.

(2) En 1913-14, Cotignac compte 1 100 ha environ d'oliveraies pour 548 ha de vignobles. En 1977, 580 ha env. pour 865 ha de vignes. Il faut tenir compte du fait que, dans ces chiffres, les oliveraies non entretenues sont incluses alors que les surfaces en vignes concernent des vignes en plein rapport.

répercutée sur le paysage : la partie plane du terroir a été valorisée et bien entretenue ainsi que les adrets des collines. C'est l'espace viticole actuel, qui contraste avec l'aspect d'abandon des flancs de collines autrefois plantés d'oliviers et envahis aujourd'hui par une végétation d'arbustes et de broussailles. Quand elles n'ont pas été abandonnées à la forêt, ces terrasses ont été, de préférence à d'autres terres, vendues à des "étrangers". On trouve encore cependant, çà et là, de petites parcelles plantées d'oliviers dont l'aspect soigné n'a pas changé. Ce sont, le plus souvent, des propriétés appartenant à de nouveaux résidents, mais également à des agriculteurs retraités pour qui l'abandon de la culture de l'olivier n'a pas été chose facile.

Un autre élément de modification de l'espace réside dans l'apparition depuis quelques années des résidences secondaires. Elles ne constituent pas un tout groupé sur une portion d'espace, mais déterminent des flots hétérogènes, épars sur le territoire communal, plus ou moins visiblement clos et dont l'aspect récent et "bien aménagé" contraste avec le reste de l'habitat des écarts.

La croissance en nombre de ces résidences secondaires a considérablement développé, à Cotignac, un secteur d'activités jusqu'alors modestement représenté : les entreprises de bâtiment.

Malgré l'existence de nouvelles catégories socio-professionnelles récemment introduites au village et la reconversion partielle qui touche une partie de sa population agricole, la vie villageoise est encore largement rythmée par les activités agricoles.

Les agriculteurs et leur famille résident, pour la plupart, à l'intérieur de l'espace villageois. Tous les jours, des tracteurs vont et viennent entre le village et les champs. Les places et les cafés s'animent à la fin

des journées de travail "à la campagne" et pour les vendanges des aller-retour incessants se font des vignes à la coopérative.

Dans un passé récent, les bastides des écarts étaient occupées en temps continu pendant les saisons d'intense travail agricole par les exploitants qui possédaient également une résidence au village. Ce double habitat engendrait des trajets hebdomadaires ou des migrations bisannuelles qui entretenaient une réciprocité permanente entre le village et les champs.

On peut trouver, compte tenu de cette référence au passé, dans la structure rayonnante des chemins et des routes un des témoignages de ces correspondances. Mais elle est aussi la marque au sol des communications nombreuses que la commune entretenait avec l'extérieur pour ses besoins commerciaux à une époque où Cotignac représentait un pôle important dans la vie économique de la région.

Gros bourg de quatre mille personnes au milieu du XVIIIe siècle, Cotignac vivait de l'agriculture, essentiellement oléicole, et des industries de la soie et du cuir (1). Tous ces produits connus et réputés dans toute la Provence nécessitaient, pour leur charroi, un réseau routier adéquat.

Les toponymes sont à cet égard révélateurs des échanges, des pôles d'intérêts extérieurs et du rôle central du village : tous les chemins portent des noms des endroits où ils mènent ; ils font apparaître des espaces d'échanges emboîtés, les uns internes à la commune (espace villageois ↔ espace cultivé), les autres la débordant (espace communal ↔ espace cantonal ↔ espace régional).

(1) La sériciculture permettait en 1810 à douze fabriques de fonctionner. En 1860, Cotignac comptait encore dix tanneries, quatre moulins à farine, onze moulins et trois recenses à huile.

On voit que Cotignac n'a pas été un village fermé mais un lieu de circulation des produits et des hommes.

Au regard de ce passé de gros village prospère et ouvert deux éléments semblent avoir marqué son évolution. Le premier participe de l'évolution globale de l'agriculture varoise dont nous avons déjà parlé. L'autre est plus récent et plus brutal ; il correspond à l'arrivée de nombreux nouveaux résidents. L'affluence de ces nouvelles populations s'est traduite par un certain nombre de modifications importantes non seulement, comme nous l'avons vu, dans le paysage et l'habitat, mais aussi, dans les habitudes, le rythme et le style de vie villageois.

L'été est marqué désormais par l'arrivée des "estivants" et la physionomie du village s'en trouve complètement changée; les bars sont pleins à toute heure du jour et une partie de la nuit, les rues sont remplies de voitures, les places, à l'exception de celle du cours, se transforment en parcs de stationnement. Pour ces estivants, les journées commencent et finissent beaucoup plus tard que pour les villageois.

Mais ce sont là des transformations ponctuelles qui passent avec l'été. D'autres, comme la création de commerces de luxe, de magasins "d'artisanat" destinés à cette nouvelle clientèle, ou la transformation de certaines ruines en lieux de spectacles... laissent une empreinte plus durable.

D'autres enfin risquent d'être plus profondes car elles s'attachent aux coutumes et aux valeurs présentes dans la communauté. Les plus évidentes pour l'instant touchent la notion de propriété et la valeur du patrimoine foncier. La privatisation par des clôtures des terres nouvellement acquises par ces résidents va à l'encontre des habitudes locales en matière de propriété et choque les autochtones habitués à circuler librement sur l'ensemble du territoire communal.

Par l'augmentation rapide des prix des terrains mo-

tivée par la forte demande extérieure, la valeur de la terre se trouve complètement modifiée. Celle-ci n'est en effet plus fonction de ses qualités productives, Les "mauvais" terrains acquièrent une valeur souvent égale à celles des "bonnes" terres dans la mesure où ils sont constructibles (ce qui, pour certains agriculteurs peut être une aubaine). Mais parallèlement, les terres de rapport deviennent inaccessibles aux agriculteurs désireux de *s'agrandir leur exploitation*.

Le tourisme estival et l'affluence de résidents étrangers qui lui fut consécutive rompt complètement avec le type de relations à l'extérieur auquel Cotignac était depuis fort longtemps habitué par ses activités économiques traditionnelles.

Les immigrations qu'il avait connues jusqu'alors étaient celles de travailleurs saisonniers venus pour des travaux agricoles ou forestiers ou celles des petites industries.

Lorsque ceux-ci s'implantaient dans la commune - comme ce fut le cas pour de nombreux Italiens au début du siècle et plus récemment pour quelques familles espagnoles - leur présence se trouvait être en prise directe sur les intérêts communaux et leur insertion se faisait par le biais du travail. C'est en adoptant les normes en vigueur dans la société villageoise qu'ils acquerraient une place et un statut dans la communauté. L'adoption du dialecte local, des manières d'habiter, de travailler, de se distraire en était la plupart du temps le vecteur. Ils étaient, certes, porteurs d'une culture extérieure, mais c'est par une refonte de celle-ci dans le moule local que leurs tempéraments culturels divers ont pu s'exprimer. Les immigrés étrangers actuels dont l'arrivée à Cotignac a été également dictée par l'existence de possibilités de travail - dans le secteur du bâtiment surtout - trouvent leur place dans la popula-

tion locale par des voies analogues à celles de leurs prédécesseurs.

Avec l'arrivée des nouveaux migrants que sont les résidents secondaires et les nouveaux résidents, la rencontre avec l'extérieur se fait selon des modalités différentes.

C'est, le plus souvent, pour leurs loisirs que ceux-ci sont à Cotignac, mais quand ils y travaillent, c'est à l'extérieur de la commune, et lorsque c'est dans celle-ci, c'est dans des branches d'activités complètement étrangères à la vie locale (métiers d'art, par exemple). Enfin, si quelques-uns ont acquis ou loué des maisons de village, la majeure partie d'entre eux a fait construire ou restaurer une résidence dans les écarts et y passe la plupart de son temps. De même qu'ils n'en ont pas adopté les lieux d'habitation, il est bien rare que ces nouveaux venus aient adopté les modes de vie locaux. Ce qui est loin de signifier qu'ils n'entendent pas avoir une place dans leur société d'accueil, mais leur importance numérique, leur origine (urbaine pour la plupart), les raisons qui les ont poussés à venir... leur inspirent d'autres conduites pour réaliser leur insertion.

I. LES SOCIÉTÉS COMMUNALES DE CHASSE.

Une façon de préserver la maîtrise de son territoire

Dans le département du Var, les sociétés communales de chasse ont été mises en place dans la deuxième moitié du XXe siècle. Pourtant, dès le début du siècle, un peu partout dans la région s'étaient formés des "syndicats de chasseurs" qui n'avaient, en général d'existence, que brève, avec des interruptions et des reprises.

Antécédents et mise en place de la société de chasse de Collobrières

A Collobrières, où le bois est aux portes du village, il n'est essentiellement question que de chasse au sanglier. Ce gibier pullule dans cette région et tous les chasseurs collobriérois pratiquent depuis toujours la battue au sanglier.

Si dans ce village on se souvient peu de l'existence d'un quelconque syndicat de chasseurs, il ressort que ce qui a marqué la chasse dans la première moitié du siècle, c'est la présence de deux groupes de chasseurs de sangliers antagonistes. ~~Dans ce village~~ A cette époque, nous l'avons vu, existaient deux cercles : le cercle blanc "l'Union Républicaine" et le cercle rouge "l'Avenir Social" dont les adhérents étaient surnommés les "Castagnarès"⁴. Cette division débordait largement le domaine politique ou même la simple opposition entre cercles et se répercutait à tous les niveaux de la vie publique et familiale par des manifestations d'hostilité : "... que ça soit pour une élection, pour une partie de chasse, pour une partie de boules, pour un événement familial...".

④ Castagnarès (de ----- = chataignes) - Est-ce une allusion méprisante aux ouvriers cueilleurs de châtaignes ?
un hommage à la virilité de ces hommes "castagnarès"
(barrailleurs)

L'antagonisme ^{présent dans} au niveau de la chasse ne faisait que refléter cette opposition : "Il y en avait une (battue) qu'on appelait les vestes de velours, (...) ceux de droite, et l'autre, la battue ordinaire, où il y avait tous les malfrats comme moi". Le dimanche, jour des grandes battues, quand un groupe chassait dans la partie Est de la commune, l'autre chassait dans la partie Ouest et vice-versa. Grâce à ce partage concerté du territoire de chasse, les deux groupes ne se rencontraient pas, ce qui permettait d'éviter les affrontements et de conserver la pratique totale du territoire par l'ensemble des chasseurs. Cette situation a duré jusqu'à la dernière guerre. Puis la société de chasse s'est créée, mais non sans difficulté. Il fallait arriver à faire admettre aux deux groupes de chasseurs que dorénavant, un seul homme dirigerait l'activité de chasse et que, forcément, le choix d'un homme privilégierait l'un ou l'autre camp. La société de chasse doit-elle son nom "La philosophe" à cette difficile mise en train ?

Donc, juste après guerre la société de chasse s'est mise en place. Pourquoi ? "Parce qu'il y avait trop de chasseurs de l'extérieur qui venaient chasser sur le territoire de la commune". Quelle que soit l'originalité des antécédents des sociétés de chasse - avec Collobrières, nous avons voulu insister sur l'extrême imbrication de la chasse avec son histoire socio-politique - il semble bien que la ^{fondation} mise en place de ces sociétés de chasse soit une parade devant le danger que représente l'arrivée de nouveaux chasseurs. A Collobrières, les chasseurs ont su contenir une opposition ancestrale pour présenter un front uni face aux chasseurs étrangers. ^{On retrouve} De même, à

Cotignac ^{ou} la société de chasse "a pour but de protéger les propriétés et les récoltes" ^{le même souci de sauvegarde} ~~le président précise~~ encore "qu'il s'agit d'un syndicat de propriétaires..." (1).

(1) Jacques HIVERNEL, Groupements et associations déclarées à Cotignac, Rapport de stage, Université de Provence, Département d'Ethnologie.

Deux populations en présence : une pratique du territoire différenciée

Même si pour les chasseurs le fait de s'organiser en société n'a pas pour but de complètement fermer les portes aux chasseurs étrangers - nous verrons plus loin le prix que ceux-ci payent leur état d'étranger - cela leur permet au moins, en les canalisant, de sélectionner leur entrée, de les connaître individuellement, et même de les radier s'ils ne se conforment pas aux règles de la société : infractions aux règles de chasse, mais aussi vol dans les cultures ou les châtaigneraies. D'ailleurs, certains chasseurs collobriérois ne sont pas tendres avec "ces voleurs". Les chasseurs étrangers au village viennent de Toulon, Hyères et Marseille, mais ce sont ces derniers qui sont les plus mal vus. Ils sont surnommés couramment "les doryphores"^②: "ils dévorent tout, ils bouffent tout, c'est des rapaces". "C'est la guerre pendant les châtaignes".

Ce type d'assertion extrême, résultat de la difficile confrontation du monde urbain avec le monde rural n'est pas, loin s'en faut, aussi mal vécue par l'ensemble des chasseurs collobriérois. Aujourd'hui, il y a six groupes de chasseurs de sangliers. Des "étrangers" ont été intégrés dans ces groupes, mais à une exception près, la battue d'Arcot (on donne à un groupe le nom de son chef d'équipe), composée de chasseurs du Lavandou(1), ce sont des Collobriérois qui sont chefs de battue.

Pour la chasse au sanglier, mais aussi pour toute autre forme de chasse (lièvre, lapin, perdreau, grive...) les chasseurs autochtones sont en quelque sorte privilégiés par rapport aux chasseurs étrangers. Très tôt (vers 6, 7 ans), l'enfant accompagne un aîné, son père ou son oncle... à la chasse : on lui donne une carabine dès

(1) Commune rurale proche de Collobrières.

② Ce terme, souvent employé pour désigner en Provence l'étranger, a été également employé pendant la guerre de 1939-45 à propos de l'envahisseur allemand.

qu'il est capable de s'en servir... et enfin son premier fusil, véritable consécration qui le fait entrer dans le monde adulte des chasseurs. Par cet apprentissage, il acquiert une connaissance intime du territoire et des techniques de chasse qui ne fera que s'affirmer d'années en années. Mais que ce soit à Collobrières ou à Cotignac, seuls les "gros" chasseurs de sanglier dans la force de l'âge accèdent à la reconnaissance villageoise : ce sont ceux, et ils sont peu nombreux, qu'on qualifie de "grands chasseurs".

Face à ceux-là, les chasseurs étrangers ? La plupart ont une pratique de la chasse beaucoup plus réduite, en années et en nombre de jours par an. Ceci les oblige à se cantonner dans certains types de chasse (essentiellement : lapins, gibier de tir - faisans -, grives) mais aussi leur ferme les portes des groupes de chasseurs du village déjà constitués. ^{En effet} On se ^{rassemble} regroupe en général entre chasseurs de même force et de ~~manière stable~~. Les groupes évoluent peu.

Apprentissage et formation des groupes de chasseurs ne sont jamais le fait des sociétés de chasse. Elles ont, quant à elles, d'autres fonctions.

De "l'autochtone"... à "l'étranger" : une très fine discrimination

Les sociétés communales de chasse ont essentiellement pour ^{tâche} fonction de défendre le territoire et le patrimoine cynégétique de la communauté. A cette fin, elles ont établi, dans leurs statuts, une échelle de cotisations qui varie selon le degré d'étrangeté des sociétaires : tarif minimum pour les citoyens cadastraux résidents, tarif maximum pour les étrangers non rési-

dents dans la commune. A Cotignac par exemple (1), la simple observation des cotisations exigées des uns et des autres pour être membre de la société, montre l'écart qui est mis entre les chasseurs de la commune et les chasseurs venus de l'extérieur. Elle permet aussi la mise en évidence de l'existence d'une très fine discrimination entre différents types d'étrangers (anciens résidents secondaires, résidents secondaires, étrangers).

Ainsi, si l'on considère la hiérarchisation des statuts et des privilèges qui leur sont attachés, deux critères semblent a priori jouer : la possession de la terre et, dans une moindre mesure, la résidence dans la commune. Tous deux sont étroitement liés à la notion de territoire et de patrimoine (foncier, cynégétique), à condition toutefois que ceux-ci soient perçus comme communs : c'est la propriété partagée du territoire qui est valorisée. On ne délivre pas la carte de sociétaire à un propriétaire terrien qui refuserait de donner ses terres à la société de chasse. Cette attitude des sociétés de chasse qui va généralement dans le sens d'une fermeture à l'égard de l'étranger fait apparaître ces types de sociétés comme des associations de *défense* et de *protection*.

(1) Dans les statuts de 1976 (cf. J. Hivernel, op. cit.),

- . Ont le titre de Sociétaires :
 - les propriétaires terriens qui apportent leurs terres (30 F)
 - leurs ascendants et descendants non résidents (50 F)
 - les propriétaires d'immeubles résidant dans la commune (30 F)
 - leurs ascendants et descendants non résidents (100 F)
 - les anciens résidents secondaires possédant une propriété de plus de 2 ha (30 F),
- . Ont le titre de Résidents secondaires :
 - les propriétaires terriens de moins de 2 ha (50 F)
 - leurs ascendants et descendants non résidents (100 F)
- . Ont le titre d'Etrangers :
 - tous ceux qui ne sont ni propriétaires, ni résidents. (250F).

Le droit aux décisions : un privilège accordé aux seuls citoyens cadastraux

Dans une localité voisine de Cotignac, à Carcès, les chasseurs autochtones se sont trouvés minoritaires au sein de la société de chasse face aux résidents secondaires. Les propriétaires terriens ont aussitôt retiré leurs terres de la société de chasse et créé un syndicat de propriétaires. Forte de cet exemple, la société de chasse de Cotignac a, il y a peu de temps, convoqué tous les chasseurs de la localité en assemblée extraordinaire afin de modifier ses statuts. Il en a résulté le retrait du titre de sociétaire aux chasseurs étrangers, ce qui, du même coup, leur enlève à la fois le droit de vote en assemblée générale, mais aussi la possibilité d'accéder à la direction de la société.

Quelques années auparavant, d'ailleurs, la loi Verdeil a été rejetée de la même manière, c'est à dire en l'absence des chasseurs étrangers. Cette loi a été repoussée dans tout le midi de la France : l'extension systématique du droit de chasse à toutes les propriétés de moins de 50 ha d'un seul tenant, a été perçue comme une atteinte à la propriété privée. Cette loi prévoyait aussi l'égalité de tous les chasseurs, le prix des cotisations devant être uniformisé dans chaque société de chasse.

Le rôle des sociétés de chasse ne se limite pas à la défense et à la préservation d'un territoire. Elles permettent aussi de véhiculer et d'assurer la permanence d'un certain nombre de valeurs, perçues comme centrales par les communautés rurales. Parmi elles :

L'autochtonie et l'identité locale : au-delà de l'association les chasseurs de sanglier forment des groupes (1), particulièrement fermés, composés de rabat-

(1) Six groupes à Collobrières, 2 à Cotignac.

teurs (ce sont eux qui possèdent et mènent les chiens) et de postiers, groupes qui se signalent par la stabilité de leur recrutement parmi les citoyens cadastraux. Les grandes festivités qui inaugurent la saison de chasse - dès la veille de l'ouverture, le samedi à Cotignac et jusqu'au mardi soir, les chasseurs prennent tous leurs repas ensemble - et la clôturent - grand repas de sanglier -, mais aussi le partage égalitaire du sanglier au terme de la battue, sont autant de manifestations et de gestes rituels qui scellent le pacte de l'identité communautaire. Ces regroupements sans statut au sein de la société de chasse ont leurs propres règles d'admission : l'entrée d'un nouveau chasseur doit être parrainée (il est présenté par des chasseurs du groupe) et soumise en dernier lieu à la décision du chef d'équipe et des rabatteurs. Cette procédure d'admission n'est pas sans rappeler celle des cercles, associations qui ont "joué un grand rôle dans l'affirmation des identités villageoises" (...) " par leur fonction pratiquement initiatique de sélection et d'intégration des nouveaux membres qui n'était en fait qu'acte d'allégeance et soumission aux valeurs dominantes du groupe" (1). Et c'est peut-être pour cette raison que, dans bien des cas (2), les présidents des sociétés de chasse sont recrutés parmi les chefs d'équipe. Véritables notables de la chasse, ils doivent vis à vis de l'ensemble des chasseurs, pour conserver leur pouvoir, obéir à ~~ce que nous pourrions appeler~~ un certain "code moral".

Une certaine éthique du pouvoir. Ainsi n'accèdent aux plus hautes fonctions de la chasse que les éléments perçus comme leaders susceptibles de garantir l'autoch-

(1) B. MARTINELLI, *Communauté paysanne et système de production*, Thèse de 3e cycle, Université de Provence, 1979.

(2) A Collobrières, Cotignac jusqu'à une période récente, mais aussi à Pourrières, Rougiers, etc...

tonie. A ces fonctions éminemment prestigieuses sont attachées des règles d'usage, bien sûr non écrites, qui reflètent une certaine image que les chasseurs de la commune veulent se donner. La mise en commun des terres que suscite l'association a pour corollaire le fait que les chasseurs semblent très attachés à une gestion démocratique de la chasse. Cela peut aller des reproches qu'on adresse à un président parce qu'il prend des décisions seul, au fait de l'accuser à démissionner quand il chasse dans une chasse privée. ~~Autre élément~~ : Le braconnage est, dans le département du Var, d'une certaine manière valorisé ~~(H)~~. Ainsi, un braconnier notoire est resté président pendant vingt ans. Mais, comme il faut savoir "tricher" sans se faire prendre, on en a vu un démissionner parce que son père a été surpris en train de braconner. Et puis, un bon chasseur c'est aussi quelqu'un qui a du "sang-froid" qui ne tire qu'à bon escient. Un président ne peut se permettre de provoquer un accident de chasse.

Un responsable de société de chasse ne doit donc jamais être en infraction, de près ou de loin, vis à vis de la loi, car une de ses fonctions, et non la moindre, est de faire respecter les règles de chasse. Tâche malaisée dans un village où les gardes bénévoles de la société, nommés par le président, conçoivent mal de verbaliser un collègue, "un gars avec qui ils boivent l'apéritif tous les jours". Et là encore, nous voyons qu'^{en matière} au niveau de la répression, il n'est question que d'autochtonie.

~~(H)~~ Un braconnier, c'est avant tout un grand chasseur : il a une connaissance intime du territoire et des moeurs du gibier. C'est ~~quelqu'un~~ quelqu'un qui ne décime jamais un territoire en gibier car le succès de son entreprise en dépend. Mais le braconnier est aussi celui qui connaît la loi et les ruses qui permettent de la détourner.

II. LES ASSOCIATIONS DE "DEFENSE" ET DE "PROTECTION"

Une autre conception de la sauvegarde

Un discours sur la défense

L'organisation des sociétés de chasse, ses statuts, ses pratiques moins officielles nous donnent quelques clés pour accéder aux mécanismes élaborés par les sociétés locales pour s'assurer la maîtrise de leur territoire face à une menace d'intrusion extérieure et le partage équitable d'un patrimoine lors de dissensions intérieures à la communauté.

De Collobrières à Cotignac, les enjeux comme le poids des étrangers aux villages varient sensiblement. Mais il s'agit bien, dans l'un et l'autre cas, de préserver, défendre, gérer, valoriser un bien communautaire que l'on sent diversement menacé.

Si elles apparaissent, nous l'avons vu, comme des associations de défense et de protection, les sociétés de chasse cependant ne se désignent pas comme telles. Les noms qu'elles se choisissent - l'"Amicale" à Cotignac, la "Philosophe" à Collobrières - comme bien souvent l'énoncé de leurs statuts, ne donnent pas précisément d'elles l'image de combattantes farouches face à un agresseur menaçant. A cette défense sans discours s'oppose souvent, dans les villages que nous avons approchés, un discours sur la défense.

Il émane d'associations dont le but manifeste est de *défendre* et *protéger* "le site", "le paysage", "l'environnement", "l'espace culturel"... selon les cas.

Nous pensons particulièrement à des associations telles que les associations pour la protection des sites, les Amis des villages varois, les Sociétés de

protection de la nature ou des animaux sauvages... qui, au-delà de la diversité des buts qu'elles poursuivent, ont en commun une approche du patrimoine et du territoire auxquels elles s'intéressent qui détermine des projets souvent en parfaite contradiction avec les pratiques et les idéaux locaux.

L'existence, dans certains villages de telles associations nous paraît intéressante en ce sens qu'elle coïncide le plus souvent avec la présence, dans ces mêmes villages, d'une pression étrangère.

A Collobrières, par exemple, où nous avons vu le faible impact du tourisme et des nouveaux résidents sur la vie locale, il ne s'en est créé aucune.

L'existence à Cotignac d'une Association pour la protection des sites et d'une Société des Amis du Vieux Cotignac nous a incitées à étendre notre regard aux mouvements semblables dans le département du Var. Bien que les Amis du Vieux Cotignac se défendent de toute appartenance aux Amis des villages varois, il nous a semblé qu'il existait entre eux une communauté de langage et d'actions qui justifiait cet élargissement.

Nous verrons, en étudiant de plus près ces associations à Cotignac les homologues qui existent entre elles, mais aussi comment les circonstances de rencontre avec ce terrain particulier ~~ont pu~~ les en faire dévier.

Auparavant, passons rapidement en revue quelques-uns des traits les plus marquants du discours que tiennent ces associations dans les guides et brochures qu'elles éditent.

Ces guides, qui se présentent comme des *invitations au voyage* (1) ne laissent, bien sûr, aucun doute quant au public auquel ils s'adressent, bien qu'il ne soit pas expressément dit qu'ils sont des guides *touristiques*.

(1) Préface du guide pratique édité en 1980 par les Amis des villages varois en collaboration avec les Syndicats d'initiatives et les Offices du tourisme affiliés du département du Var.

Le fait que les Amis des vieux villages varois utilisent le canal des Syndicats d'initiative et Offices du tourisme pour s'exprimer est de plus, à cet égard, suffisamment clair. L'espace y est présenté comme un *espace de détente, une terre d'accueil, un centre de rencontres et d'échanges, une plate-forme touristique, une source de renouvellement.*

Le département y apparaît comme *une véritable synthèse de la qualité de la vie.* Toutes les qualités offertes par le territoire varois conduisent, selon la logique des textes, à *"réapprendre à vivre (...) et à retrouver les conditions d'une vie heureuse".*

Peu de références sont faites aux gens qui habitent ce "pays" ou à ce qui fait leur vie. Ils sont pourtant brièvement évoqués : *"Les Varois sont des gens de goût et de coeur". "Ils sont là pour vous servir, Pour vous faire apprécier les production du terroir particulièrement riche en fruits et en vins de qualité".*

Du terroir, on n'apprend rien d'autre; tout au long de ces pages l'accent est mis sur le caractère historique des villages. Mais leur histoire s'arrête, semble-t-il, au XVIIIe siècle, voire à l'aube du XIXe siècle.

Les Amis des villages varois expriment d'ailleurs clairement leurs intérêts dans leurs encarts publicitaires ainsi libellés :

LES AMIS DES VILLAGES VAROIS

pour la *renaissance* des *vieux* villages, la protection et la mise en valeur des sites du *passé* (1).

A quel âge un village est-il vieux ? Depuis quand ces villages sont-ils morts (puisque'il s'agit de les faire "renaître") ? Ou bien ne sont-ils pas morts, mais simplement vides d'hommes... hormis leurs visiteurs, et seulement animés par les "nombreux et *vivants* festivals

(1) souligné par nous.

culturels" que promet la brochure ?

Les Amis du vieux Cotignac

Cette association a été créée en 1958. Le but exprimé dans ses statuts est précisément de "faire revivre le vieux village de Cotignac et d'accroître son rayonnement par tous les moyens : culturels, artistiques, touristiques".

Fondée par un artiste peintre résidant fréquemment à Cotignac, ses premiers présidents furent successivement : un pharmacien de Cotignac, un comédien, une comédienne résidant à Marseille, un artisan potier, nouveau résident à Cotignac et enfin un comédien établi à Nice. Son président actuel, un compositeur de musique possédant une résidence secondaire à Cotignac est inspecteur général au Ministère des Affaires culturelles à Paris.

Son conseil d'administration se compose de onze membres dont neuf sont "étrangers" à Cotignac, récemment établis dans la commune ou résidant à l'extérieur (Paris, Marseille, Aix-en-Provence), tous amis ou parents des membres des anciens bureaux et ayant quelque affinité avec le monde du spectacle ou des arts.

Son vice-président et son trésorier sont deux jeunes autochtones, par ailleurs très engagés dans les mouvements associatifs villageois (1). Leur introduction est assez récente et fait suite au départ de deux de ses membres, "étrangers" au village, dont certains projets au sein de l'association avaient provoqué un "scandale".

(1) L'un, conseiller municipal, est au Syndicat d'initiative, vice-président des Amis du vieux Cotignac, président du Comité des fêtes, membre de la Protection des sites, sapeur-pompier... L'autre, président de la Société de chasse, trésorier des Amis du vieux Cotignac, membre du Comité des fêtes, de la Protection des sites...

Au principe de cette association est une décision de l'ancienne municipalité de construire un parc de stationnement à l'emplacement de ruines situées dans le haut du village, au pied du "Rocher". C'est donc pour préserver le site villageois de l'existence de ce parc que ses premiers fondateurs ont créé les "Amis du vieux Cotignac".

Très vite, compte tenu de la composition de l'association, son activité principale a été de donner des représentations théâtrales. Elle crée, pour ce faire "Le théâtre de la falaise" et convie à Cotignac des troupes de passage. Ce groupe théâtral doit son nom au fait qu'il abritait ses représentations dans une baume particulièrement spacieuse du rocher auquel s'adosse Cotignac. Cette salle avait déjà servi aux représentations de la Pastorale données par le Groupe artistique local après la guerre. Le lieu était donc "rodé" par les villageois et avait fait la preuve de ses qualités. En s'installant dans la falaise, les Amis du vieux Cotignac prennent le relais d'une tradition existante, et investissent un lieu symbolique à Cotignac, "le Rocher" tout à la fois emblème du village et espace familial de plusieurs générations de jeunes Cotignacéens dont il a constitué le cadre privilégié des amours et des jeux. Mais, en même temps qu'ils se coulent dans une habitude locale, ils signent en baptisant ce théâtre : "Théâtre de la falaise", leur appartenance extérieure, car jamais aucun Cotignacéen n'a nommé cette falaise autrement que "Le Rocher".

Actuellement, les manifestations théâtrales et musicales ont pour cadre un "théâtre de verdure" créé sur l'emplacement qui, précédemment, avait été affecté au parc de stationnement. C'est en période estivale que le théâtre donne tous ses spectacles, attirant de nombreux touristes et gens extérieurs au village, qu'ils soient spectateurs, acteurs ou musiciens.

La teneur des spectacles et des concerts (comédies de Molière, musique classique, jazz) ne semble pas rencontrer la faveur des Cotignacéens qui, les soirs d'été, préfèrent disputer des parties de boules jusqu'à une heure avancée de la nuit, discuter aux terrasses des cafés ou sur le pas de leurs portes. Pour les plus jeunes, les fêtes et les bals, fréquents en cette période dans toute la proche région, sont d'un attrait bien supérieur tout comme le sont les boîtes de nuit ou les cinémas des villes de la côte.

Par la création, en 1976, d'un ciné-club fonctionnant tout au long de l'année, les Amis du vieux Cotignac semblent s'adresser davantage à la population locale. Ce ciné-club, commun aux villages de Cotignac, Carcès et Entrecasteaux, assure des projections hebdomadaires dans la salle des fêtes du village. Mais cette nouvelle activité de l'association ne connaît pas plus de succès que les autres auprès des villageois et pose de graves problèmes financiers aux organisateurs qui ne parviennent jamais à couvrir leurs frais.

Que restet-il alors du projet initial de cette association axée sur la protection d'un site ? Peu de chose si ce n'est qu'une partie de ses membres, en conflit avec sa direction, s'en est détachée, en 1978, pour fonder une association distincte dont le président n'est autre que l'un des premiers fondateurs des Amis du vieux Cotignac, l'Association pour la défense des sites.

La position de cette association, dans le village, est ambiguë car les Cotignacéens entretiennent une certaine méfiance à l'égard du classement des sites villageois depuis qu'ils en ont éprouvé les inconvénients. Il faut savoir, en effet, que la présence d'un site classé - ce qui est le cas de la "Fontaine des quatre saisons" située en plein centre villageois - implique pour toute transformation dans un rayon im-

portant autour de ce site, l'obtention de permis qui ne sont plus laissés à la seule appréciation de la municipalité, mais d'organismes départementaux ou nationaux.

Le fait que la moindre modification apparente dans leur logement doive donc être soumise à ce contrôle extérieur par une procédure longue et quelquefois soldée par un refus, contribue à donner aux habitants, comme à la municipalité, le sentiment qu'ils ne sont plus maîtres de leur espace villageois.

Mais cette association s'occupe aussi d'assurer un certain contrôle sur les implantations et le style des nouvelles résidences. Il semble d'ailleurs qu'elle ait focalisé l'essentiel de ses efforts dans ce domaine depuis son détachement des Amis du vieux Cotignac. La présence dans son bureau d'une conseillère municipale et de deux jeunes Cotignacéens (1) très actifs dans d'autres associations du village, n'est pas étrangère à cette orientation.

Cette association tend actuellement à réduire ses activités. Il semble qu'elle ait correspondu à un besoin de maîtrise du territoire devant l'invasion de nouveaux résidents à un moment où, sur le plan municipal, des structures adéquates n'étaient pas encore en place. Depuis lors, la nouvelle municipalité, dont font partie, rappelons-le, certains membres de l'association, commence à prendre en charge ses problèmes, ce qui, aux yeux mêmes des fondateurs de l'association, ne nécessite plus pour l'instant autant d'efforts de leur part.

Le chemin parcouru par l'association des Amis du vieux Cotignac, les motifs et les circonstances de sa création, ses activités, sont révélateurs d'une certaine conception de l'espace et de la culture portée par une

(1) Cf. note 1, p. 71

association qui se charge de défendre l'un et de promouvoir l'autre.

Mais de quel espace, de quelle culture, s'agit-il ? A s'en tenir aux mots, ce qu'il faut préserver se limite aux lieux chargés d'histoire - n'oublions pas qu'il s'agit du "vieux" Cotignac - et du "site", concept souvent étranger aux autochtones pour qui le territoire communal est un ensemble d'espaces à aménager, habiter, parcourir, exploiter, en perpétuel devenir. Ces lieux sont certes chargés d'histoire mais d'une histoire dont les jalons matériels ne se limitent pas aux monuments publics. Bosquets d'arbres, roches, trous d'eau, angles de rue, chemins... en sont d'autres que la mémoire collective conserve et dont la richesse de la toponymie locale porte témoignage. Quant à la culture à promouvoir, ce n'est assurément pas la culture locale mais une autre culture à laquelle les Cotignacéens n'adhèrent pas (du moins quand elle s'exprime dans le cadre villageois par le biais d'une telle association) ou à laquelle ils ont d'autres moyens d'adhérer, comme la télévision, les spectacles en ville, la radio, les disques...

Le groupe artistique

Mais, pour mieux saisir le rôle que peut avoir une telle association à Cotignac, il est nécessaire de savoir qu'il existe au village depuis les années vingt un groupe d'acteurs locaux. Ce groupe, jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale jouait exclusivement la Pastorale (1) dont il donnait, chaque année, cinq

(1) La Pastorale, pièce de théâtre d'inspiration religieuse créée pour la Noël met en scène différents épisodes de la Nativité associés à des scènes populaires faisant allusion à la vie provençale. La plus célèbre dans notre région est la Pastorale Maurel ..//..

à six représentations. Il a, plus tard (1947-48) adjoint à son répertoire d'autres pièces, petites comédies de boulevard, mais l'essentiel de son activité a toujours été centré sur la Pastorale.

La troupe, qui compte une trentaine de membres, uniquement masculins jusqu'en 1973, se doit bien entendu de parler le provençal. Elle est accompagnée par une chorale regroupant une dizaine de personnes venues des communes ^{eux, connues} ~~ou cantons~~ voisins.

Ses acteurs et son public, exclusivement locaux (Cotignac et ^{communes} ~~cantons~~ voisins) avaient fait de la Pastorale "leur" pièce : les gens adaptaient leur patois au texte et les acteurs qui avaient suffisamment de notoriété et de poids allaient jusqu'à en changer certains passages, au grand dam de l'organisateur qui voulait garder la pureté du texte, de la langue et de l'accent.

Jusqu'en 1976, le groupe a régulièrement donné quelques représentations par hiver, assidûment suivies par les Cotignacéens. Mais, depuis quelques années, il connaît quelques difficultés dont la moindre n'est pas la nécessité, pour renouveler la troupe, de trouver des acteurs qui possèdent suffisamment leur langue pour jouer la Pastorale. Ceci est rarement le cas parmi les jeunes générations, lesquelles, par ailleurs, ne sont pas très enclines à perpétuer une tradition qui les touche moins que leurs aînés.

Pour surmonter la période difficile qu'il traverse, le groupe tend à adopter des solutions qui vont presque unanimement dans le sens d'une ouverture vers l'extérieur. La première a consisté, en 1970, à se fonder en association officielle afin d'obtenir des sub-

.../... (créée en 1842) qui a connu de nombreuses variantes tant en provençal qu'en français. A ce sujet, cf. notamment F. BENOIT, *La Provence et Le Comtat Venaissin*, p. 351.

ventions extérieures (1) susceptibles de lui permettre d'élargir le cadre de ses représentations au-delà des limites de Cotignac et du canton. La troupe actuelle se déplace jusqu'à Nice, Toulon et dans le haut-pays varois. Enfin, elle donne depuis 1971 une de ses représentations en juillet, date parfaitement inopportune pour une Pastorale, mais dont le choix montre bien vers quel public le groupe s'est alors tourné. Le président a récemment pris des contacts avec la télévision régionale et essayé d'intéresser des responsables scolaires à son action. Mais aucune de ces tentatives n'a abouti. Il a également essayé d'intégrer son groupe au foyer culturel et a alors rencontré une vive opposition au sein de la troupe qui ne voyait pas cette intégration d'un bon oeil. Malgré le succès de ses spectacles, il semble que les mesures de sauvetage prises par son président ne soient pas suffisantes ou adéquates pour ranimer un groupe qui se heurte cruellement à un problème de renouvellement.

La perte de la pratique de la langue est un problème réel, mais il semble qu'il occulte une réalité ^{autre} ~~plus~~ grave, dont elle n'est sans doute ^{qu'un symptôme} qu'une conséquence, liée au bouleversement des structures sociales traditionnelles. Entre la génération des anciens, pour laquelle ce type de manifestation est en prise directe sur une culture qu'ils éprouvent comme leur, et la jeune génération, l'héritage se fait mal. Ce qui ne signifie pas que cette culture soit perdue, mais qu'elle emprunte des modes d'expression et de représentation différents encore difficiles à cerner dans une vue trop immédiate d'une société villageoise en pleine mutation.

C'est en quelque sorte par contraste que nous pouvons appréhender, dans l'instant, certains signes qui

(1) F.O.L., Nuits du haut-Var.

↓
Fédération des Devoirs Laïques

révèlent la jeune génération comme modelée par cette culture et différente des nouveaux venus de la même classe d'âge.

Il n'y a pas, comme le pensent certains autochtones, au vu de la perte de certaines pratiques qui leur étaient familières, refus d'héritage de la part des jeunes. Il n'y a pas, non plus, chez eux, de conformité parfaite aux modèles extérieurs (urbain dans ce cas précis). Si cela était, ils trouveraient parfaitement leur place dans les associations qui véhiculent ces modèles, ce qui est rarement le cas. ^{En revanche} Par contre, on retrouve beaucoup d'entre eux dispersés selon leurs affinités dans des associations à caractère identitaire ou, à l'écart de toute association, dans des bandes villageoises que l'on peut, pensons-nous, considérer comme des associations informelles.

Il semble que, pour l'heure, les bouleversements récents introduits dans la vie du village par les mutations professionnelles des autochtones et l'accroissement du nombre des nouveaux venus, aient créé une sorte d'attitude expectative plutôt que résolument engagée dans une voie qui serait en rupture avec leur culture. A défaut de repérage au sein d'associations formelles où ils ne sont pas toujours, l'observation de la vie quotidienne et de la sociabilité montre qu'il existe, chez les jeunes, cent manières de se démarquer par rapport à l'étranger, tout en jouissant de sa présence et en entretenant avec lui des relations qui sont, le plus souvent, loin d'être hostiles.

La tenue vestimentaire, l'accent, la gestuelle ~~en~~ en sont ~~les~~ les formes les plus criantes mais ce ne sont pas les seules. En fait, il semble que ce que la génération des anciens prend pour un abandon est une nouvelle façon d'être un authentique cotignacéen qui n'a pas trouvé encore à s'exprimer dans des structures formelles. ~~Il~~ C'est peut-être ^{ce} que le président du groupe artistique éprouve lorsqu'il nous dit que "le groupe est presque prêt à repartir".

III. LES RYTHMES VILLAGEOIS

l'écoulement du temps ?

Dans les communautés rurales, le rythme du temps est bien marqué : rythme des saisons avec ses temps forts (vendanges, moissons, cueillette des olives et des châtaignes), rythme hebdomadaire avec la célébration du dimanche, rythme journalier aussi. La sociabilité en dehors du temps consacré au travail prend une grande place ; le village se transforme lui-même : au moment des récoltes tout le village est aux champs ; durant la semaine où chacun vaque à ses occupations, ce sont surtout les femmes qui sont présentes, mais le village reste paisible et ne s'anime un peu que le soir au moment de l'apéritif : les hommes envahissent alors le café pour la belote l'hiver, les places pour la partie de pétanque l'été. Le dimanche connaît une certaine effervescence ; excepté durant la saison de chasse, où la plupart désertent le village, les hommes passent plus de temps dans les lieux publics (places, cafés, etc...) ; c'est aussi le jour de la promenade dominicale aux abords du village.

L'été amène les grandes périodes de festivités. Pas un dimanche ne se passe sans qu'il y ait une fête au village ou alentour : pratiques et décors quotidiens s'inversent ; le village se métamorphose (guirlandes dans les rues, installation du podium pour le bal, arrivée des forains...), hommes, femmes et enfants se trouvent réunis dans les mêmes lieux, et ce jour-là les étrangers sont à l'honneur : on mesure le succès d'une fête à sa réputation régionale. Dans tous les villages, on s'ingénie à avoir la plus belle fête votive, "la voto", celle qui est à proprement parler la fête du village. La fête nationale du 14 juillet est aussi célébrée partout avec faste. Le calendrier des festi-

vités de l'année ne se limite pas à ces deux dates importantes: on célèbre, plus ou moins, selon les villages, les fêtes de fin d'année, Carnaval, la St Jean, etc...

Les organisateurs des fêtes, ces moments privilégiés qui provoquent la conjonction dans l'espace villageois d'acteurs sociaux qui ordinairement s'évitent, ont toujours été les jeunes du village, les plus aptes sûrement à susciter l'atmosphère de dérèglement et de transgression dont la fête va être l'occasion. Ils se réunissaient pour la circonstance en comité des fêtes, sous la tutelle d'hommes adultes, chargés d'endiguer un peu leurs excès.

Aujourd'hui, le comité des fêtes n'est plus le seul organisme qui crée l'animation du village. Un autre type d'association est venu le relayer : c'est le foyer d'Éducation Populaire et Permanente (1), affilié à la Fédération des Oeuvres Laïques. Cette association, de dimension nationale, a une implantation importante, sans que, pour autant, elle soit présente dans tous les villages du département. Dans la mesure où elle est parachutée de l'extérieur (non issue de structures déjà existantes au niveau local), elle connaît un impact différent dans les deux villages que nous étudions : soit que le foyer vienne, comme à Collobières, épauler le comité des fêtes; soit qu'il partage avec lui, comme à Cotignac le calendrier des festivités. Le foyer apporte une animation de type nouveau et qui a tendance à s'étendre sur toute l'année : activités hebdomadaires (danse, aéromodélisme, atelier photo...), mais il cherche aussi à remettre au goût du jour et à encadrer des festivités, telles que Carnaval, qui étaient spontanées, des foires, etc... ce qui pousse le comité des fêtes à devenir de plus en plus actif.

(1) Ou encore foyer rural, foyer culturel selon les lieux.

Le calendrier des festivités à Collobrières : un exemple de coopération

Le Foyer d'Education Populaire et Permanente.
 Le bâtiment qui abrite le foyer a été donné par la municipalité. Les habitants du village, aidés des maçons, l'ont bénévolement rénové. Il comprend une grande salle au rez-de-chaussée et au premier étage les locaux du foyer. La salle du rez-de-chaussée est utilisée comme salle de réunion, pour les associations, pour les bals ; elle peut aussi être louée pour des mariages. Mais, bien que le local soit communal, le foyer est seul juge de son utilisation : il fait passer ses activités avant les autres. En fait, les dirigeants sont très coopératifs ; de plus, ils proposent des activités qui s'adressent à toutes les classes d'âge ;

- activités spéciales (moins de 12 ans) : deux ou trois après-midi récréatifs pendant l'été ; organisation de leurs jeux durant la fête votive du 15 août ; pendant l'hiver, sorties à la neige et soirées de marionnettes ;
- activités pour le 3ème âge aussi. Les personnes âgées ne se sont pas regroupées en association (elles sont 285 de plus de 65 ans). Le foyer organise un grand goûter à Noël offert par le comité des fêtes, des sorties au théâtre...
- activités pour jeunes et adultes : atelier photo, cours de musique et de danse, films suivis de débats, bals, lotos, etc...

Le foyer accueille aussi les répétitions de "la clique" du village, "les canards déchaînés", la préparation des chars pour la "mascarade". Il aide l'association de football "L'Olympique collobriérois" à organiser les sorties à l'occasion des matches à l'extérieur, il abrite les réunions des associations... et même des réunions politiques en vue des élections municipales.

Cette association reçoit 15 000 francs de subven-

Note pour la 2^e rédaction =

2 pôles du rapport à l'extérieur = - 1) par le biais des adhérents étrangers mais aussi ←
2) par le biais du financement des associations.

La maîtrise est fonction de ces 2 pôles et le second peut être tout aussi contraignant dans la mesure où un droit de regard sur les activités et l'utilisation des fonds est souvent la contrepartie exigée aux aides accordées.

tions de la municipalité mais s'autofinance pour 25 000 F, ce qui lui donne une certaine autonomie vis à vis d'elle. Par exemple, en 1979, le foyer comptait 120 adhérents, mais beaucoup le fréquentent sans adhérer pour autant. Il s'autofinance avec :

- la vente des cartes d'adhérents
 - un loto en fin d'année
 - les bals : les entrées et les boissons,
- auxquels il faut ajouter des subventions du comité des fêtes.

Le foyer polarise donc une grande partie de l'animation du village ; c'est un important lieu de rassemblement et par là même de sociabilité.

Le comité des fêtes : par opposition au foyer, dont l'activité s'échelonne sur toute l'année, le comité des fêtes a des actions plus ponctuelles. Bien qu'il soit chargé de subventionner les associations en complément des subventions municipales qu'elles perçoivent, et qu'il ait aidé également la musique locale par l'achat d'instruments et le paiement du matériel nécessaire à la confection d'une estrade dans la grande salle du foyer... sa plus grosse activité demeure l'organisation des fêtes du village. A cette fin, il travaille en étroite collaboration avec le foyer.

La mascarade : c'est un corso fleuri, avec son personnage central "Titin", qui a lieu dans le courant des vacances de Pâques. Les chars sont préparés longtemps à l'avance au foyer par les gens du village. La fête dure deux jours. La veille, Titin est annoncé en étant promené dans tout le village par les jeunes qui tapent sur des casseroles, frappant à chaque porte. Le lendemain, Titin défile en tête des chars. "La clique" (la musique) accompagne le défilé. Les musiciens sont déguisés en femmes, très maquillés, mal habillés. Dans

le public aussi certains sont déguisés. Titin est brûlé à la fin du défilé au centre du circuit qu'empruntent les chars. La fête se termine par un bal, le soir, qui ne réalise pas moins de 350 entrées.

Fête très appréciée dans le village, suscitant la participation de la population entière, mais caractérisée par une activité prépondérante des jeunes (préparation des chars, présence au défilé), "la mascarade" peut être considérée comme la fête des jeunes. Et ce, d'autant plus qu'elle se rapproche beaucoup de Carnaval ; quoique le jour de sa célébration ait été déplacé, les jeunes du village fêtent encore aujourd'hui la mi-carême en dehors de tout encadrement. A la tombée de la nuit, un groupe masqué surgit dans le village, frappant aux portes pour se faire offrir à boire.

La Saint-Guillaume (1). Elle a lieu le dernier dimanche de juin. Anciennement, c'était à la St Guillaume qu'avait lieu la fête votive. Mais sa date a été déplacée au 15 août "*parce qu'une fête au mois de juin, ça ne donne rien chez nous*" : entendons par là que la fête attirait peu de monde de l'extérieur. Il n'en a été conservé jusqu'à maintenant que le pèlerinage, suivi de la journée champêtre qui clôturait la fête. De nos jours, chaque dernier dimanche de juin toute la population du village se rend à la chapelle consacrée à St-Guillaume, dans un petit hameau qui porte son nom, distant du village de quelques kilomètres. Après la messe, célébrée en plein air, des groupes folkloriques venus de l'extérieur donnent un spectacle, puis on s'installe pour un pique-nique. L'après-midi est consacré aux divertissements : concours de boules mixte "à la muette et sur le terrain accidenté". Cette inversion de pra-

(1) Saint protecteur du village.

tiques (le choix du terrain égalise les chances de tous, l'important n'est pas de faire des points, mais de ne pas parler) introduit la farce au niveau d'un jeu ailleurs perçu comme sérieux (1). Après le jeu, le bal, suivi d'un souper sur l'herbe, puis bal encore qui se termine par une anchoïade vers 4, 5 heures du matin ; l'anchoïade, repas spécifique de clôture de "bringues" en Provence, est préparée et offerte par le comité des fêtes.

Bien que le motif de cette fête soit religieux (pèlerinage), elle rassemble toute la population dans une participation en commun des sexes et des classes d'âge, et son côté profane est très accusé.

La fête nationale du 14 juillet. La fête s'étend sur deux jours : les 13 et 14 juillet. Pendant ces deux jours, animation de rue par des groupes venus de l'extérieur : représentation théâtrale, spectacles pour enfants, etc... A côté de cette animation nouvelle, nous trouvons les traditionnels : défilé le matin, concours de boules l'après-midi, retraite aux flambeaux le soir, menée par la musique locale, "la Clique", et enfin, le bal populaire place Rouget-de-l'Isle.

Au cours de cette fête, on assiste à la fois à des activités séparées selon les sexes et les classes d'âge et à des activités communes : tout le monde se regroupe pour la retraite aux flambeaux et le bal populaire. Il est aussi intéressant de constater que dans cette fête, célébrée à un niveau national, donc non perçue comme identitaire, on note la présence d'animations qui sont le fait de gens extérieurs au village.

(1) Nous verrons plus loin la place prise par la parole dans le jeu de boules.

La fête votive du 15 août. C'est la fête la plus importante pour le village. Nous avons déjà vu qu'elle mettait en jeu sa réputation. Elle s'étend sur six jours et cumule un grand nombre d'activités dont certaines sont spécifiques de la "voto" : concours pour adultes et jeux pour enfants au cours desquels la compétition est à l'honneur. Dans une ambiance de fête foraine ont lieu tous les jours des concours de cartes, de boules (longue et pétanque) et différents jeux pour enfants tels que : la poêle, la marmite, la farine, course en sac, course à pied, mat de cocagne... et bal. Il y a aussi un tournoi de sixte, un ball-trap et une course cycliste d'amateurs de la région : "La ronde des Maures". Dans les jeux d'enfants bien sûr, mais surtout dans les concours de boules (ils sont dotés de prix), une compétition intervillages intervient. Les équipes du village rivalisent sur leur terrain avec des équipes d'autres villages et aussi des champions régionaux. Cette confrontation de l'intérieur avec l'extérieur révèle des phénomènes identitaires, les bagarres entre jeunes à l'issue du bal participent de ce même esprit.

A Collobrières (donc), le foyer et le comité des fêtes ^{œuvrent} ~~travaillent~~ ensemble et dans les mêmes buts. Ils touchent de près ou de loin à toute la vie municipale, publique, sociabilitaire : ils se préoccupent aussi bien de l'implantation d'une cantine scolaire que de la mise en place d'une station d'épuration.

Les responsables de ces deux associations sont des Collobriérois qui appartiennent à la même classe d'âge. Ils sont allés à l'école ensemble, ont fait des "bringues" ensemble... Avant de constituer le foyer, ces mêmes jeunes se réunissaient déjà, dans une grange d'abord, puis dans une salle prêtée par la mairie. Un instituteur du village les a ensuite aidés à mettre en

place le Foyer d'Education Populaire et Permanente. Ce que représente un foyer en milieu rural a bien trouvé sa place à Collobrières parce que ce sont des jeunes du village qui l'ont désiré et qui l'ont monté. Dans ce village isolé, après le déclin des bouchonneries, les villageois se sont retrouvés entre eux et les liens de vicinalité se sont renforcés. Il n'y a pas de coupure entre la nouvelle et l'ancienne génération. Jeunes et vieux ont les mêmes activités, ils travaillent, chassent et jouent ensemble aux cartes, aux boules...

Les "animateurs" du village tiennent à ~~conserver le dialogue avec~~ la population : c'est avec elle qu'ils établissent leur programme de festivités ; c'est auprès des anciennes générations qu'ils sollicitent l'aide pour se déguiser pour la mi-carême, pour confectionner les chars. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils restent figés dans une tradition festive. Le Foyer et le comité des fêtes apportent des éléments innovateurs : animation culturelle, groupes folkloriques, ne sont pas toujours le fait de nouveaux résidents. Rappelons que Collobrières n'a pas connu l'invasion de touristes et de nouveaux résidents qu'ont connue d'autres villages, comme Cotignac par exemple. L'important, pour une communauté rurale, nous semble-t-il, c'est que l'innovation soit maîtrisée et canalisée par les autochtones comme c'est le cas à Collobrières pour les divertissements et l'animation.

Pour Cotignac, cela se passe de manière sensiblement différente.

Histoire de la mise en place du Foyer rural à Cotignac

Le Foyer rural de Cotignac a été mis en place en 1977 à l'initiative de nouveaux résidents âgés, "qui avaient décidé de faire quelque chose pour les

jeunes du village". Très vite, les jeunes "marginiaux" nouvellement installés au village sont venus les rejoindre, ce qui, la différence d'âge et de mentalité aidant, a provoqué la cassure du bureau et son renouvellement. Quelques Cotignacéens sont rentrés aussi. Actuellement, la présidence du foyer est tenue par une jeune femme originaire de Campagne, mais qui commence à être connue au village ; on note aussi dans le bureau la présence de deux retraités (Toulon, Rouen).

Le foyer propose un large choix d'activités, aéromodélisme, danse, sorties pédestres, sorties des enfants à la piscine de Seillans. Comme à Collobrières, le foyer s'occupe (depuis deux ans), de la préparation des chars pour le Corso Fleuri ; il organise des bals l'hiver, une kermesse à la pentecôte, début juin, deux aïolis ; le 13 juillet et celui qui clôture la fête votive de septembre.

Pourtant, aucune de ces activités ne "marche" vraiment bien. Incapacité des dirigeants ? Désintéressement des jeunes ? Une chose est d'ores et déjà certaine, les Cotignacéens en général participent peu aux activités du Foyer et cela pour différentes raisons. Le foyer propose des activités que l'on pourrait qualifier de "type urbain", telles que les sorties pédestres, (les gens d'ici... les pêcheurs, les chasseurs, ils voient pas tellement l'intérêt de se promener), ou bien l'aéromodélisme pour les adolescents qui ne correspondent en rien aux besoins d'une population rurale.

D'autre part, le foyer a essayé deux ans de suite de relancer le Corso fleuri, qui avait disparu au moment des événements d'Algérie. A cette époque, les fêtes de Carnaval duraient quinze jours ; un mois à l'avance, on se regroupait par affinités pour préparer son char, dans le secret le plus complet : "On ne savait pas ce que l'autre faisait". "Les chars étaient plus beaux les uns que les autres", et même Brignoles n'arrivait pas

foliques

italiques

à rivaliser sur ce terrain avec Cotignac (1). Le foyer n'a pas réussi à recréer cette dynamique au sein de la population. De plus, à Cotignac, "si on ne fait pas un truc grandiose, ici, ça ne marche pas"..., "les gens sont connaisseurs". Le foyer, avec trois chars, était loin d'atteindre le niveau des superbes fêtes dont les Cotignacéens se souviennent et dont ils disent qu'"on n'en trouvait pas de plus belle, même à Draguignan et à Toulon".

En revanche
~~Par contre~~, le foyer a organisé, en 1979, un aïoli le dernier jour de la fête locale, qui a eu un succès considérable.

Le foyer connaît donc des échecs, des succès, mais aussi des demi-succès (quelques bals en hiver). Il n'a que quelques années d'existence et sa reprise en main par des jeunes, la présence dans son bureau de Cotignacéens, le rapprocheront peut-être de la population villageoise. Pour l'instant, le foyer végète, les Cotignacéens lui accordent une nouvelle écoute sans pour autant adhérer pleinement à ses initiatives.

Le fonctionnement du comité des fêtes à travers ses statuts

Avant 1968, chaque année, la municipalité créait un comité des fêtes. A partir de cette date, il s'organise en association 1901, devient permanent et prend le nom de "Comité permanent des fêtes et des loisirs", ce qui élargit l'éventail de ses possibilités d'intervention : "Il a pour but de créer des festivités et de s'intéresser à tous mouvements sportifs, culturels ou artis-

(1) On raconte d'ailleurs que la ville de Brignoles avait décidé de présenter ses chars à Cotignac. Ils y avaient décidé d'envoyer un "espion". Quand celui-ci leur a raconté ce qu'il avait vu, ils ont abandonné leur idée de venir à Cotignac.

tiques" (1).

Le maire du moment, à l'initiative de cette création, avait souhaité que le bureau fût composé d'un membre de chaque association présente au village. Ce premier bureau a mal fonctionné, les représentants des diverses associations n'étaient pas uniformément motivés pour organiser des fêtes ou autres divertissements. Il reste que le bureau en 1979 est composé de jeunes très actifs de 29 à 31 ans, une classe d'âge liée par une jeunesse commune au village. Ce nouveau bureau renoue avec la tradition qui voulait que des jeunes se réunissent pour former un comité des fêtes.

L'association apparaît comme un groupement d'autochtones (à part deux jeunes de vingt ^{ans} 20, ce sont tous des Cotignacéens) fermé, et sélectif ^{quant au} ~~au~~ niveau de l'admission d'un nouveau membre : "Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de l'association et agréé par le conseil d'administration" (2).

Les membres de l'association sont définis selon six critères : selon qu'ils sont membres fondateurs, bienfaiteurs, adhérents, correspondants, honoraires. L'association se donne ainsi la possibilité de percevoir et de rendre compte, par des distinctions honorifiques des subventions municipales, mais aussi des dons de notables, d'entrepreneurs ou de particuliers qui, par ce geste, participent à l'organisation de la fête. Auparavant, les jeunes du comité des fêtes passaient dans chaque maison pour solliciter ces dons. Cette démarche a été abandonnée parce que perçue comme une quête par les organisateurs. Les nouveaux résidents qui ne comprennent pas toujours les tenants et les aboutissants d'une participation financière à la fête ont sûre-

(1) Article I des statuts.

(2) Article II des statuts.

ment contribué à ce changement de mentalité.

L'association sollicite maintenant les donations par lettre auprès des particuliers. ^{En revanche} ~~Par contre~~, les membres du bureau n'hésitent pas à faire le tour des commerçants pour leur demander une large contribution, parce qu'une fête leur amène une clientèle exceptionnelle. Mais ceux qui donnaient et donnent encore beaucoup d'argent, ce sont les notables : le notaire par exemple et les riches propriétaires terriens, les patrons de fabriques autrefois.

Ces dons sont aussi des témoins de l'attachement des villageois au caractère prestigieux de la fête à laquelle ils participeront tous.

De juin à septembre, s'échelonnent quatre fêtes importantes : la St Jean en juin, la fête du 14 juillet, la fête du 15 août et enfin, la première semaine de septembre, la fête votive. A ces quatre fêtes anciennes vient s'ajouter une foire artisanale le 20 juillet qui n'a que quatre ans d'existence et qui connaît un certain succès.

Même si le foyer est présent le 13 juillet et le dernier jour de la fête votive par les repas d'aïoli, on ne trouve pas de collaboration effective comme à Collobrières entre celui-ci et le comité des fêtes. La population autochtone elle-même discrimine en quelque sorte, par une non-participation, les activités du foyer par rapport à celles du comité des fêtes et fait jouer ainsi un mécanisme de rejet vis à vis des "étrangers" nouveaux résidents.

Nous avons montré Collobrières comme un village où la vie sociale ^{le} ~~est~~ ^{réseau} ~~est~~ ^{villages voisines} ~~est~~ encore très puissants ; comment aussi l'innovation est acceptée à partir du moment où elle est ^{gérée} ~~voisine~~ ^{et} ~~est~~ ^{désirée} de l'intérieur. Cotignac pourrait, à première vue, passer pour une collectivité divisée : deux associations font

l'animation du village mais sans collaborer et même sans vouloir empiéter sur leurs territoires respectifs : le comité des fêtes ne fait rien pour Carnaval parce que le foyer s'en occupe, et vice-versa. Alors qu'on trouve en fait à Cotignac la présence d'associations complètement maîtrisées par les autochtones, telles que la Société de chasse ou le Comité des fêtes, on en voit d'autres comme le foyer culturel qui symbolisent les velléités hégémoniques des étrangers nouveaux résidents ; mais dont les entreprises échouent parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans des rythmes et par là même dans des habitudes, dans une tradition de sociabilité.

S'il est intéressant de s'interroger sur les enjeux que suscitent la fête et les divertissements, il est aussi intéressant de voir ceux que suscite la pratique du jeu.

IV. LES PRATIQUES LUDIQUES

Une tradition ludique

Dans les communautés rurales, le café joue un rôle non négligeable. Mais n'est-il pas en soi une forme primaire d'association (dans la mesure où elle est informelle), principal pôle de la sociabilité masculine villageoise, souvent installé à l'emplacement d'anciens cercles, relais de ces mêmes cercles. Si tant ^{l'on veut} est qu'on veuille s'interroger sur les origines des associations, on est obligé de parler des cercles définis par Maurice Agulhon comme correspondant "au type de sociabilité pure à vocation multifonctionnelle" (1). Le cercle du début du XXe siècle (tel qu'on peut le reconstituer d'après nos recherches), regroupait la plupart, si ce n'est toutes les formes d'associations présentes au village. Il tient à la fois de la chambrée, de la société de secours mutuel, il a sa propre société de musique... (mutuelles faisant fonction de chambrées, sociétés de musique mutualistes... (2)).

Le fait associatif brut sous-tend deux principes : un principe de réunion bien sûr, mais aussi son contraire, un principe d'exclusion. C'est, dans le cercle de 1900, principalement sur le mode du politique que fonctionnent les mécanismes de rejet et d'intégration (cafés encore "marqués" aujourd'hui). Il y a toujours, dans le plus petit village, au moins un cercle blanc et un cercle rouge (3) ; il y en a plusieurs dans les gros bourgs. Et cela va même plus loin si l'on prend

(1) M. AGULHON, in *Esprit*, n° 6, juin 1978.

(2) M. AGULHON, *La République au village*,

(3) On les retrouve à Cotignac et à Collobrières.

l'exemple de ce village varois où, à en croire les usagers c'est au cercle qu'on établissait les listes électorales pour l'élection des maires, que s'énonçaient les consignes de vote... Ici, le cercle instituait, puis restituait un clivage politique. Un second clivage se fait au niveau des étrangers au village : on demande aux "étrangers" des preuves ou des certificats de bonne conduite (1).

Le cercle est véritablement "une maison des hommes" (2), strictement autogérée par ses membres. Lieu à la fois où se transmet l'innovation (lecture et commentaires de journaux...), mais aussi lieu par excellence où se perpétue la tradition, et plus particulièrement celle qui tient du ludique : des jeux et divertissements populaires. Il est peu d'auteurs (philosophes, historiens, folkloristes) qui n'aient signalé la stabilité historique des jeux (jeux de dés, courses d'hommes par exemple remontent à la plus haute antiquité). Etudier les phénomènes associatifs, la sociabilité par le biais des jeux est intéressant à bien des égards. Tout comme le fait associatif, le jeu à règles(3), par opposition aux jeux d'enfants non institutionnalisés, rassemble et exclut ; nous pourrions dire qu'une sélection s'opère au niveau des partenaires de jeu. Mais, de plus, dans le jeu, entre la notion d'adversité des partenaires. Le jeu, parce qu'il institutionnalise une certaine violence latente, en est un élément régulateur. La violence est présente dans tous les jeux, certes, mais aussi dans les concepts et les normes qui définissent ou justifient les pratiques de jeu : "passion", "fierté", "bravoure"....

(1) M. AGULHON, *La république au village*, op. cit., Roubin, *Chambrettes des provençaux*.

(2) Roubin, op. cit.

(3) Par jeu à règles nous entendons tous les jeux d'enfants et d'adultes obéissant à des règles spécifiques admises par les acteurs sociaux : terme qui recouvre aussi bien le jeu de billes, que la lutte, les joutes sur mer. Le jeu est alors institutionnalisé.

Au XIXe siècle, la question de jeu était considérée par l'administration "depuis le brigandage, comme un vrai fléau social dans la Provence rurale et pourchassé avec un regain de vigueur depuis les missions de 1820" (M. Agulhon, op. cit.). Le préfet Fauchet n'hésitait pas pour sa part à assimiler passion de chasse et passion de jeu... à Brignoles, les consuls exhortaient les ouvriers à travailler plus, ils auraient moins de temps pour venir à la ville perdre à la boule ou à des jeux plus pernicious le salaire qu'ils ont peine à gagner (Agulhon, *La vie sociale...*). Nous voyons ici l'administration s'inquiéter de ce que les Provençaux jouent, et effectivement, ils jouaient beaucoup. Villeneuve, Fernand Benoit sont là pour l'attester. Nombreux étaient les règlements de police intérieure destinés à freiner l'ardeur joueuse des villageois. Mais la police pourchassait surtout les jeux de hasard (1). Un grand nombre de jeux provençaux traditionnels étaient organisés en concours quand ils ne donnaient pas lieu à paris (boules, cartes, mais aussi les jeux et divertissements qui se déroulaient lors des fêtes votives : courses d'hommes, d'animaux, luttes...).

Qu'en est-il du jeu au cercle face à cette répression policière ? Le décompte des cafés et cercles en différentes communes a toujours fait apparaître, à côté des cercles, des cafés "fréquentables", un café appelé "tripot" où l'on allait jouer au poker le plus couramment, comme à Collobrières le café fréquenté par les immigrés italiens. Lieu fréquenté, d'après les villageois, par les muletiers, charbonniers, gens de passage... mais aussi à l'usage des habitants : certains y étaient assidus. Le cercle devait, lui, pour continuer d'exister, apparaître aux autorités comme un lieu de rassemble-

(1) "Parce qu'il s'oppose à toute accumulation, à toute constitution d'une épargne ou d'une économie de marché, le jeu (apparaît comme) l'élément rebelle de toute vie sociale", J. DUVIGNAUD, *Le don du rien*.

ment de citoyens de bonne conduite (1), ayant des divertissements "bon enfant". Et même si, dans beaucoup de cas, le règlement a dû précéder les faits, il semble bien que le jeu de hasard ait été exclu du cercle, tant il nous est apparu qu'il était un groupement d'"hommes estimables". Le cercle aurait servi de relais entre l'autorité et la population dans le sens d'un "désintéressement" des jeux. Mais ce n'est pas parce que l'on exclut du cercle le jeu de hasard pour le reléguer au tripot que l'intéressement disparut complètement du jeu ; nous en connaissons encore aujourd'hui plusieurs formes détournées, ne serait-ce que jouer l'apéritif aux dés, aux cartes, aux boules, les lotos, etc....

Le café : principal pôle des pratiques ludiques

Le jeu a conservé, dans les communautés traditionnelles, un rythme journalier, saisonnier, ordinaire et extraordinaire (2).

Les cafés aujourd'hui reprennent et amplifient certaines fonctions du cercle. C'est un lieu de rencontre à tout moment de la journée. Les hommes y passent une grande partie de leur temps libre (3), principalement au retour du travail, à midi, et surtout le soir pour l'apéritif, les samedis et les dimanches. C'est un centre

(1) "Il y avait un code moral dans les cercles, jamais vous n'auriez attrapé quelqu'un en train de tricher" (interview réalisée à Collobrières).

(2) Parce que le jeu perpétue la tradition, (permanence de certaines règles) parce qu'il s'inscrit dans un cycle annuel d'activités, il institue des *normes de comportement* qu'on pourrait qualifier de *contraignantes*. Et nous allons par là à l'encontre de la pensée de Caillois qui, à la suite d'Huizinga, posait le jeu comme une activité libre, séparée du réel. R. CAILLOIS, *Les jeux et les hommes*.

(3) Qui s'oppose à loisir. G. BRUGERES, *Jeux et jouets*, note très bien, à propos des jeux, que l'absence de tradition de jeu en temps et en lieu amène la notion de loisir : jeu qui meuble du temps inemployé.

d'information à plusieurs titres : sont aussi bien commentés les événements locaux qui ont trait à la vie agricole, publique et politique, que les événements nationaux dont les hommes prennent connaissance par la lecture des journaux à leur disposition ou par l'écoute de la télévision dans certains cafés. Mais c'est aussi un endroit où on joue, aux cartes pendant la mauvaise saison, le soir pour l'apéritif, au cours de la journée quand le temps ne permet pas le travail à l'extérieur (paysans, mais aussi artisans). C'est au café que se forment les équipes pour la partie de pétanque du soir dès les beaux jours, qui a lieu à proximité du café (place, cours, rue...). Les habitués laissent d'ailleurs au café leurs boules en permanence soit dans un casier prévu à cet effet, soit dans un coin où elles ne gênent pas. Le jeu est encore lié au café par le décor : à Collobrières par exemple, l'un des deux cafés, "le Café du Siècle" est le siège de l'association de boules "la Boule Noire des Maures". Dans ce café sont exposées des photos encadrées d'équipes de boulistes, ou de joueurs en action, divers trophées et coupes ; et aussi par l'habitude : à Cotignac, le siège de l'association de boules "la Boule Fleurie" n'est plus au "Bar du Cours" (1), mais il est resté la café préféré des boulistes. Tout cela montre bien, pour le jeu de boules, pour les jeux de cartes, mais aussi pour le sport (2), que le café centralise une partie importante des pratiques ludiques.

Le café est un lieu où on joue ensemble, mais aussi un lieu où on boit ensemble, entre habitués. La tournée constitue l'enjeu des parties de cartes ou de boules : l'équipe perdante paye la tournée à l'équipe gagnante.

La sélection des partenaires de jeu s'effectue souvent dans le cercle restreint des habitués d'un même café (*"même si un soir on embrigada l'estivant pour une*

(1) Siège à la mairie.

(2) L'association de football de Cotignac a son siège dans un café.

de fête, des lotos où "on faisait jouer le gibier" (1), des concours de cartes, des concours de boules. Aujourd'hui les cafés n'encadrent plus que rarement ces activités. L'aire des jeux en ces circonstances s'est sensiblement déplacée. Diverses associations (foyers, pompiers, donateurs de sang bénévoles,...) organisent des lotos dans leurs locaux, à la salle des fêtes, dans les cafés. Ces derniers n'organisent plus qu'un ou deux lotos par an. De plus, la période consacrée au loto (durant tout l'hiver) s'est trouvée restreinte aux fêtes de fin d'année. Les seuls concours de cartes se situent au moment des fêtes et ne sont plus que rarement organisés dans les cafés, le comité des fêtes les ayant relayés. Pour les concours de boules, ce sont les associations de boules qui ont pris le relais ; et c'est le seul jeu qui, par cette modification, s'en est trouvé amplifié et renforcé.

Ce déplacement de l'aire du jeu est intéressant. Les seuls bénéficiaires des lotos et des concours (pour chacun de ces jeux on paie une prime de départ) étaient des personnes privées, en l'occurrence les patrons de café. Maintenant, ce sont des associations qui deviennent bénéficiaires, l'argent étant utilisé au profit des adhérents. Il passe ainsi du domaine privé au domaine public. Corrélativement, participer à un loto ou à un concours est devenu acte de soutien pour l'association.

La société de boules (2)

C'est une association qui, ayant pourtant une très

(1) Où on donnait en récompense des lots de gibier.

(2) Certaines associations comme celles de chasse, de football, de boules, ne s'appellent pas associations dans le langage courant, mais sociétés ; ce sont aussi les seules à posséder un surnom : "La philosophe", "L'olympique collobriérois", "La boule fleurie".

forte participation autochtone, est largement ouverte aux étrangers ; aucune exigence ni discrimination n'apparaît au niveau des statuts en ce qui concerne l'âge, le sexe, l'origine de ses adhérents. Droit d'entrée et cotisation sont les mêmes pour tous et ne s'assortissent d'aucun privilège particulier. Les objectifs même de ces sociétés sont exemplaires d'une certaine volonté d'intégration. On lit, par exemple, dans les statuts de la société de boules de Cotignac (1) que son objectif est "de grouper dans une même famille" les joueurs, de "créer des liens de camaraderie entre les joueurs", d'en faire "un sport sain et amical".

Les associations de boules dans la région apparaissent autour des années soixante. Un bureau restreint (4 membres à Collobrières par exemple) est chargé d'organiser les concours de boules du dimanche et des fêtes du village en liaison avec le comité des fêtes. Les membres actifs qui adhèrent à l'association sont les joueurs. Celle-ci leur délivre une carte qui leur permet de participer à tous les concours villageois mais aussi à tous ceux organisés dans d'autres villages de la région, ce qui constitue alors un but de promenade le dimanche après-midi pour les boulistes. L'association établit d'ailleurs son programme en liaison avec les autres villages du canton. Ainsi, elle n'organisera pas un concours si un autre mieux doté (en prix) est organisé dans une commune proche. L'association établit aussi des liaisons nationales par son affiliation à la fédération. Les adhérents ont la possibilité de participer aux concours départementaux puis nationaux.

La société de boules de Collobrières par exemple organise, du 15 mars au 15 septembre, un roulement de

(1) J. Hivernel, op. cit.

trois types de concours de pétanque :

- jeu à la mêlée : la formation des équipes est tirée au sort,
 - jeu mixte : chaque équipe doit être composée d'un homme et d'une femme,
 - jeu choisi : les équipes se présentent déjà formées.
- Dans ces trois cas, un tirage au sort décide quelle équipe doit affronter l'autre.

Ce roulement de concours fait apparaître une volonté des dirigeants d'intégration effective des femmes dans le jeu ; leur présence est nécessaire pour un concours sur trois. Les femmes jouent à la pétanque depuis une dizaine d'années environ. Leur nombre est encore restreint et elles ne sont pas toujours bien acceptées par l'ensemble des joueurs. Certains refusent de jouer avec une femme, du moins au niveau de ces concours. C'est un jeu qui demande de l'adresse, de la concentration, une bonne entente et une parfaite connaissance du jeu de l'autre, donc une stabilité dans la formation de l'équipe. Avec les concours, la compétition toujours présente dans le jeu passe à un haut niveau ; l'enjeu n'est plus le même : il s'agit de gagner un prix (150 à 200 F selon les concours). Et à l'issue de la partie, c'est l'équipe ^{gagnante} qui paye l'apéritif à la perdante, contrairement à l'usage quotidien.

Pour en arriver à ce niveau de compétition, "il faut jouer tous les jours", pour "être régulier" ; il faut aussi "avoir les mains lisses", ne pas faire un travail trop dur. Les travailleurs agricoles restent les meilleurs joueurs parce que l'été correspond pour eux à une période creuse. Ils ont plus de temps à consacrer à ce jeu que les autres catégories professionnelles présentes au village.

Entraînement, concentration, adresse, le jeu de boules est véritablement perçu comme un sport (1). A

(1) Sport qui a reçu une reconnaissance tardive de la part des pouvoirs publics. Elle s'est effectuée en 1979.

côté de la pétanque, avec la longue (appelée aussi jeu provençal), jeu plus ancien, le côté sportif est encore plus évident : le joueur, qui doit lancer la boule à 20 mètres donne de l'élan à sa boule en effectuant trois sauts. Bien que tous les joueurs de pétanque, que ce soit à Cotignac ou à Collobrières, jouent encore à la longue, très peu de concours sont organisés. Ils prennent place au moment des fêtes votives dans les villages, certains grands concours sont aussi organisés au niveau régional comme "Le République". Ces concours peuvent durer de trois jours à une semaine selon le nombre de participants. C'est un jeu d'endurance, mais c'est aussi un spectacle : *"Une longue jouée par des champions, c'est magnifique !"*.

L'association, par son activité (organisation de concours) a un rôle essentiel : contribuer à l'émergence de champions locaux. On n'accède à ce titre que par un entraînement sérieux et journalier, commencé très jeune, une fois acquis une certaine maturité et un amour passionné du jeu. Le bureau de l'association reflète bien cette vocation : ce sont souvent des champions qui y sont élus (1).

Avec le jeu à concours, le cercle de sociabilité s'élargit : des échanges se font entre l'intérieur et l'extérieur du village. On voit des champions se produire, l'esprit est à la compétition ; quand les joueurs sont à l'extérieur, "la galerie" est loin d'être amicale, "parce qu'une galerie c'est chauvin". Et au-delà *x itoliques* du prix qu'il remporte, le joueur défend son nom dont la gloire retombe sur sa commune.

Mais, même au niveau des concours, l'identité communale est préservée dans la mesure où chaque village a sa règle (2) et on adopte la règle du village où on

(1) Ainsi, à Collobrières, le président et le trésorier actuels sont des champions ayant une réputation de dimension nationale.

(2) Une différence infime par rapport au règlement qui émane de la fédération.

va jouer.

Par contre, le jeu de boules quotidien se situe dans une sociabilité interne au village, dans une ambiance de familiarité où on prend toujours plaisir à regarder les bons joueurs. Des estivants participent à ces parties, mais de manière impromptue, "pour faire plaisir".

italiques

Joueurs et spectateurs étrangers n'ont pas la même gestualité, les mêmes appréciations : ils n'ont pas le mot qui convient pour saluer un "coup". Ils ne sont pas au fait du jeu dans ses commentaires. Avec les sociétés de boules, nous sommes confrontés à une association ouverte dans ses principes. Mais le jeu reste, sauf exception, autochtone et hermétique dans sa pratique et sa mise en spectacle quotidiennes, et très largement identitaire dans toutes les occasions qui engagent la réputation communale.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- AGULHON, M., *La République au village*, Plon, 1970.
- AGULHON, M., *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la révolution*, Paris, 1970.
- AGULHON, M., BODIGUEL, M., *Les associations au village*, Ed. Actes-Sud, 1981.
- AGULHON, M., Vers une histoire des associations, in *Esprit*, n° 6, juin 1978.
- AUFFRAY, D., BAUDOUIN, T., COLLIN, M., GUILLERM, A., *Feux et lieux*, Galilée, 1980.
- BARBICHON, G., DELBOS, G., PRADO, P., *L'entrée dans la ville*, Copédith, 1974.
- BAREL, Y., *Territoires et codes sociaux*, Rapport de recherche CEPS/CRU, juin 1981.
- BENOIT, F., *La Provence et le Comtat venaisin*, Aubanel, 3e éd.
- BRAUDEL, F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen*, A. Colin.
- BROMBERGER, Ch. (en coll. avec DUFOUR, A.-H., MALIFAUD, R.), *Pratiques et représentations des espaces bâtis en Provence rurale*, Office Régional de la Culture, 1980.
- BROMBERGER, Ch., DUFOUR, A.-H., GONTIER, Cl., MALIFAUD, R., Les paysans varois et leurs collines ; les enjeux symboliques d'une "passion", in *Forêt méditerranéenne*, 1981.
- CAILLOIS, R., *Les jeux et les hommes, le masque et le vertige*, Gallimard, Coll. Idées.
- CHABOT, J., *La Provence de Giono*, Edisud, 1980.

- DUVIGNAUD, J., *Le don du rien*, Stock, Coll. Monde ouvert.
- GUIDE PRATIQUE, *Vieux villages varois*, Antibes, 1980.
- HIVERNEL, J., *Groupements et associations déclarées à Cotignac*, Rapport de stage, Université de Provence, département d'ethnologie.
- HUIZINGA, J., *Homo Ludens*, Gallimard, 1951.
- JAULIN, R. (textes réunis par), *Jeux et jouets : essai d'ethnotechnologie*, Aubier, L'enfant et l'avenir.
- MALIFAUD, R., *La chasse à Pourrières, Var*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1976.
- MARIE, M., VIARD, J., *La campagne inventée*, Ed. Actes-Sud, Coll. Espace/temps, 1976.
- MARTINELLI, B., *Communauté paysanne et système de production*, Thèse de 3e cycle, Université de Provence, 1979.
- MORIN, E., *Journal de Californie*, Le Seuil, 1970.
- PARISIS, J.-L., *La vie d'association à Saignon*, Mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de Provence, 1970-71.
- ROUBIN, L.-A., *Chambrettes des Provençaux*, Plon, 1970.
- SCHIPPERS, Th.-K., *Les quatre saisons, Essai d'ethnoclimatologie à Cotignac, Var*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1978.
- VILLENEUVE (Comte de), *Statistiques des Bouches du Rhône, 1821-1834*, 5 vol.

GURVIT